



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE INDRE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 26 - DECEMBRE 2011**

# SOMMAIRE

## 36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)

Arrêté N °2011319-0015 - arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0201 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de Châteauroux	1
Arrêté N °2011319-0016 - arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0200 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier d'Issoudun	4
Arrêté N °2011319-0017 - arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0203 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de La Châtre	7
Arrêté N °2011319-0018 - arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0202 fixant le montant des recettes d'assurance maladie dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de septembre du centre hospitalier de Le Blanc	10
Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE 6 AIDES SOIGNANT(E)S - HL de SULLY SUR LOIRE (45)	13
Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT - HL de SULLY/ LOIRE (45)	15
Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE - HL de SULLY SUR LOIRE (45)	17

## 36 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre (DDCSPP)

### Service de la Cohésion Sociale

Arrêté N °2011308-0046 - portant agrément à l'Abri de Nuit d'Issoudun pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale sur le département de l'Indre	19
---	----

## 36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)

Arrêté N °2011312-0005 - Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour raccorder le site photovoltaïque production de 144 KVA de M. Lerouge SAS AMISOLEIL 87 - Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36)	22
Arrêté N °2011329-0011 - Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux de mise en conformité HTA PC Moreau au lieu- dit "La Grande Justice" sur la commune de Cluis (36)	26
Arrêté N °2011332-0009 - Arrêté annulant et remplaçant l'arrêté n ° 2011252-0011 du 9 septembre 2011 portant dissolution portant dissolution de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et nomination d'un agent spécial	30
Arrêté N °2011333-0006 - Arrêté portant autorisation au Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre, de déposer le poste cabine haute et de poser un poste 3 UF "Bourg" sur la commune de Concremiers (36)	33

Arrêté N °2011333-0007 - Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour créer une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36)	37
Arrêté N °2011333-0008 - Arrêté portant autorisation au Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse de dissimuler le réseau basse tension au lieu- dit "La Jarrige" sur la commune de Cuzion (36)	41
Arrêté N °2011335-0008 - Fixant des prescriptions spécifiques, an application de l'article L 214-3 du code de l'environnement, au récépissé de déclaration D 09/2011 relatif à l'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER	45
Arrêté N °2011336-0004 - Portant déclassement d'un immeuble du domaine public ferroviaire, immeuble cadastré section DM numéro 388, à Châteauroux.	49

### 36 - Préfecture de l'Indre

#### Direction du Cabinet et de la Sécurité

Arrêté N °2011335-0001 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2012	51
Arrêté N °2011335-0002 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1er janvier 2012	55
Arrêté N °2011335-0003 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2012	81
Arrêté N °2011336-0007 - Arrêté abrogeant le plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles - phénomène neige verglas	107

#### Secrétariat Général

Arrêté N °2011321-0018 - Préfecture de la zone de défense et sécurité Ouest - arrêté n ° 11-19 - délégation de signature à Monsieur Marcel RENOUF	109
Arrêté N °2011326-0007 - Préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest - SGAP - arrêté fixant la date limite de transmission des dossiers d'inscription à un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre- mer, au titre de l'année 2011	112
Arrêté N °2011334-0001 - répartition du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques. Répartition 2011. Département de l'Indre	115
Arrêté N °2011334-0002 - annulation de la subvention au titre de la DGE pour l'année 2009 revenant au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition de 5 ordinateurs.	117
Arrêté N °2011334-0004 - annulation de la subvention DGE pour l'année 2008 revenant à la commune de Sacierges Saint Martin pour l'acquisition de matériel informatique.	119
Arrêté N °2011335-0006 - Classement de l'office de tourisme du pays de George Sand de La Châtre	121
Arrêté N °2011335-0007 - arrêté portant délégation de signature à Monsieur Jean- Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et abrogeant l'arrêté du 12 octobre 2011	123
Arrêté N °2011339-0001 - Fixation de l'indemnité due aux instituteurs non logés au titre de l'année 2011.	132

Arrêté N °2011339-0002 - Arrêté déclarant d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, et portant cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux	135
Arrêté N °2011339-0003 - Renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de M. HYVERNAT	149
Arrêté N °2011340-0002 - arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté du 6 décembre 2010, portant délégation de signature de Madame Michèle GOMONT- JACQUEMIN, directrice de la réglementation, des libertés publiques et des collectivités locales.	151





PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011319-0015**

**signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS)  
le 15 Novembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0201  
fixant le montant des recettes d'assurance  
maladie dues au titre de la part tarifée à  
l'activité au mois de septembre du centre  
hospitalier de Châteauroux

**AGENCE REGIONALE  
DE SANTE DU CENTRE**

**ARRETE  
N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0201  
fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie  
dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre  
du centre hospitalier de Châteauroux**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé du Centre,**

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La somme à verser par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre est arrêtée à **6 317 933,89 €** soit :

**5 207 304,74 €** au titre de l'activité d'hospitalisation,

**520 228,13 €** au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

**386 036,97 €** au titre des spécialités pharmaceutiques,

**118 439,08 €** au titre des produits et prestations,

**85 821,40 €** au titre de HAD valorisation AM des RAPSS,

**103,57 €** au titre de HAD valorisation des dépenses des molécules onéreuses.

**Article 2** : Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier de Châteauroux et la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre

Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale

La responsable de département Offre de soins

Signé : Martine CRESPO





PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011319-0016**

**signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS)  
le 15 Novembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0200  
fixant le montant des recettes d'assurance  
maladie dues au titre de la part tarifée à  
l'activité au mois de septembre du centre  
hospitalier d'Issoudun

**AGENCE REGIONALE  
DE SANTE DU CENTRE**

**ARRETE  
N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0200  
fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie  
dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre  
du centre hospitalier "La Tour Blanche" d'Issoudun**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre,**

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La somme à verser par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre est arrêtée à **489 591,27 €** soit :

**398 285,30 €** au titre de l'activité d'hospitalisation,

**65 918,33 €** au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

**25 387,64 €** au titre des spécialités pharmaceutiques,

**Article 2** : Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier "La Tour Blanche" d'Issoudun et la caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre

Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale

La responsable de département Offre de soins

Signé : Martine CRESPO



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011319-0017**

**signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS)  
le 15 Novembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0203  
fixant le montant des recettes d'assurance  
maladie dues au titre de la part tarifée à  
l'activité au mois de septembre du centre  
hospitalier de La Châtre

**AGENCE REGIONALE  
DE SANTE DU CENTRE**

**ARRETE  
N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0203  
fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie  
dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre  
du centre hospitalier de La Châtre**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre,**

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La somme à verser par la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre est arrêtée à **274 585,02 €** soit :

**270 395,78 €** au titre de l'activité d'hospitalisation,

**4 189,24 €** au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

**Article 2** : Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier de La Châtre et la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le directeur général de l'Agence régionale de santé du Centre

Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale

La responsable de département Offre de soins

Signé : Martine CRESPO



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011319-0018**

**signé par Martine CRESPO, Responsable du département de l'offre de soins (siège ARS)  
le 15 Novembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

arrêté n ° 2011- OSMS- VAL-36- I-0202  
fixant le montant des recettes d'assurance  
maladie dues au titre de la part tarifée à  
l'activité au mois de septembre du centre  
hospitalier de Le Blanc

**AGENCE REGIONALE  
DE SANTE DU CENTRE**

**ARRETE  
N° 2011-OSMS-VAL-36-I-0202  
fixant le montant des recettes d'Assurance Maladie  
dues au titre de la part tarifée à l'activité au mois de Septembre  
du centre hospitalier de Le Blanc**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre,**

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 modifiée, et notamment son article 33 ;

Vu la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009;

Vu la loi n°2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010 ;

Vu le décret n° 2004-1539 du 30 décembre 2004 modifié relatif aux objectifs de dépenses des établissements de santé ainsi qu'à la fixation de leurs ressources financées par l'assurance maladie et modifiant le code de la sécurité sociale, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics et privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile et à la transmission d'informations issues de ce traitement ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2008 relatif aux modalités de versement des ressources des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article R.174-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L.6113-8 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-9 du code de la sécurité sociale ;



Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

Vu les résultats issus de la valorisation de l'activité constatée et validée à partir de la plateforme e-PMSI (MAT2A STC).

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La somme à verser par la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre est arrêtée à **1 163 595,11 €** soit :

**1 004 368,71 €** au titre de l'activité d'hospitalisation,

**157 852,48 €** au titre de l'activité externe (y compris ATU, FFM, et SE),

**1 373,92 €** au titre des produits et prestations,

**Article 2** : Le présent arrêté est notifié au centre hospitalier de Le Blanc et la caisse de mutualité sociale agricole de l'Indre pour exécution.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné et de la région Centre.

Fait à orléans, le 15 novembre 2011

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Centre

Pour le directeur de l'offre sanitaire et médico-sociale

La responsable de département Offre de soins

Signé : Martine CRESPO



PREFECTURE INDRE

## **Avis**

**signé par Dominique HARDY, Délégué territorial ARS  
le 02 Décembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR  
LE RECRUTEMENT DE 6 AIDES  
SOIGNANT(E)S - HL de SULLY SUR  
LOIRE (45)

## AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

### RECRUTEMENT D'AIDES SOIGNANT(E)S

Un concours sur titres est ouvert à l'Hôpital Local de Sully/Loire en vue de pourvoir 6 postes d'aides soignant (e)s.

#### Référence :

- Décret n° 2007-1188 du 3 Août 2007 modifié portant statuts particuliers des aides-soignants et agents de services hospitaliers qualifiés de la Fonction Publique Hospitalière

#### **Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :**

- ◆ Etre titulaires soit du diplôme d'Etat d'aide soignant, soit du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique, soit du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou titulaires d'une attestation d'aptitude.

#### **Modalités d'envoi des candidatures :**

##### Contenu du dossier

- ◆ Une lettre de candidature faisant référence au présent avis de recrutement
- ◆ Un curriculum vitae détaillé
- ◆ Une photocopie de la carte nationale d'identité,
- ◆ Une photocopie des pages renseignées du livret de famille
- ◆ La photocopie des diplômes

#### **Date limite du dépôt des candidatures : le 30 décembre 2011 à :**

Monsieur le Directeur  
Hôpital Local  
15, Avenue du Petit Parc  
45600 Sully/Loire

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des ressources Humaines de l'établissement (02.38.27.55.00)



PREFECTURE INDRE

## **Avis**

**signé par Dominique HARDY, Délégué territorial ARS  
le 02 Décembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR  
LE RECRUTEMENT D'UN(E)  
INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT - HL  
de SULLY/ LOIRE (45)

## **AVIS DE CONCOURS SUR TITRES**

### **RECRUTEMENT D'INFIRMIER(E)S DIPLOME(E)S D'ETAT**

Un concours sur titres en vue de pourvoir 1 poste d'infirmier(e) diplômé(e) d'Etat est organisé à l'Hôpital local de Sully/Loire.

Peuvent faire acte de candidature les titulaires soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit les titulaires d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit les titulaires du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique.

**Référence** : décret n°2010.1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière

**Les candidatures devront être adressées avant le 30 décembre 2011 par écrit à l'attention de :**

Monsieur le Directeur  
Hôpital Local  
15, avenue du Petit Parc  
45600 Sully/Loire

**Les candidatures devront comporter :**

- 1 lettre de motivation
- 1 curriculum vitae
- 1 copie des diplômes exigés
- 1 copie du livret de famille ou de la carte d'identité

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement (02.38.27.55.00)



PREFECTURE INDRE

## **Avis**

**signé par Dominique HARDY, Délégué territorial ARS  
le 02 Décembre 2011**

**36 - Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 36 (ARS - DT36)**

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR  
LE RECRUTEMENT D'UN OUVRIER  
PROFESSIONNEL QUALIFIE - HL de  
SULLY SUR LOIRE (45)

## AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

### RECRUTEMENT D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE

Un concours sur titres en vue de pourvoir 1 poste d'OPQ est organisé à l'Hôpital de Sully/Loire

- 1 poste au service restauration

Référence : décret modifié n°91-45 Décret modifié n° 91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière

Peuvent faire acte de candidature les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ou d'une qualification reconnue équivalente.

**Les candidatures devront être adressées par écrit avant le 30 décembre 2011\_à l'attention de :**

Monsieur le Directeur  
Hôpital Local  
15, avenue du Petit Parc  
45600 Sully/Loire.

Les candidatures devront comporter :

- 1 lettre de motivation
- 1 curriculum vitae
- 1 copie des diplômes exigés
- 1 copie du livret de famille ou de la carte d'identité

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des ressources humaines (02.38.27.55.00)



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011308-0046**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 04 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de  
l'Indre (DDCSPP)  
Service de la Cohésion Sociale  
Unité Protection des Populations Vulnérables et Insertion par l'Hébergement et le Logement**

portant agrément à l'Abri de Nuit d'Issoudun  
pour l'intermédiation locative et la gestion  
locative sociale sur le département de l'Indre





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'INDRE

**ARRÊTÉ n°**

❖  
**portant agrément à l'abri de nuit d'Issoudun  
pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale  
sur le département de l'Indre**



Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 265-1, L. 322-1 et L. 345-2 ;

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21 ;

Vu le décret n° 2007-1688 du 29 novembre 2007 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées ;

Vu le décret n°2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;

Vu la demande de l'abri de nuit d'Issoudun, située, 40 rue des Alouettes 36100 Issoudun, en vue d'obtenir l'agrément pour l'intermédiation et la gestion locative sociale en date du 27 janvier 2011 ;

Vu les missions actuelles de l'abri de nuit d'Issoudun en matière d'hébergement et de logement ;

Considérant, qu'au regard des documents fournis à l'appui de la demande d'agrément, l'organisme remplit les conditions fixées à l'article R.365-3 et R.365-5 du code de la construction et de l'habitation ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'abri de nuit d'Issoudun, située 40 rue des Alouettes 36100 Issoudun, est agréé au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale dans l'Indre.

**Article 2** : L'agrément est délivré pour 5 ans, renouvelable. L'organisme est tenu de transmettre à la DDCSPP de l'Indre, chaque année, un bilan de son activité ainsi que ses comptes financiers.

**Article 3** : En cas de manquements graves de l'organisme agréé à ses obligations, et après que celui-ci aura été mis en mesure de présenter ses observations, le retrait de l'agrément peut être prononcé par le représentant de l'Etat sur le département.

**Article 4** : La décision d'agrément sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre.

**Article 5** : Le Secrétaire Général et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,  
et par délégation  
Le Secrétaire Général  
  
Philippe MALIZARD



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011312-0005**

**signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et  
Evaluation.  
le 08 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux pour raccorder le site photovoltaïque production de 144 KVA de M. Lerouge SAS AMISOLEIL 87 - Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36)



## PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires  
Service Connaissance Planification Aménagement  
et Evaluation  
Unité Aménagement et Emergences de Projets  
Distribution d'Energie Electrique

### **ARRETE n°**

portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux  
pour raccorder le site photovoltaïque production de 144 KVA de M.Lerouge  
SAS AMISOLEIL 87 – Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36).

**Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur**

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique ;

Vu la demande 50-11030 n° D328/043735 en date du 13 mai 2011, présentée par ERDF Indre en Berry ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

## **Consultations**

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires en dates du 26 et du 27 mai 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 27 mai 2011 ;

Vu l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 08 juin 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 24 mai 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de Monsieur le maire de la commune de la Chapelle Orthemale ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

## **ARRETE**

**Article 1** : Le raccordement du site photovoltaïque production de 144 KVA de M.Lerouge SAS AMISOLEIL 87 – Boudan, sur la commune de La Chapelle Orthemale (36), est autorisé.

**Article 2** : Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

**Article 3** : La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêté de circulation.

**Article 4** : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

**Article 5** : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

**Article 6** : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;

- affichage en mairie de la Chapelle Orthemale pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

**Article 7** : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de la Chapelle Orthemale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 08 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires  
par subdélégation  
le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

**voie de recours** : En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

**Le présent arrêté sera adressé à :**

- ERDF Indre en Berry – groupe ingénierie – M.Fabrice DUPUIS  
6 rue du 8 mai 1945 – BP 139 – 36003 CHATEAUROUX cédex  
(qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

**Copie sera adressée à :**

- Délégation Territoriale Nord
- Mairie de la Chapelle Orthemale



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011329-0011**

**signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et  
Evaluation.  
le 25 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en  
Berry d'exécuter les travaux de mise en  
conformité HTA PC Moreau au lieu- dit "La  
Grande Justice" sur la commune de Cluis (36)



## PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires  
Service Connaissance Planification Aménagement  
et Evaluation  
Unité Aménagement et Emergences de Projets  
Distribution d'Energie Electrique

### **ARRETE n°**

portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux  
de mise en conformité HTA PC Moreau au lieu-dit «la Grande Justice»,  
sur la commune de Cluis (36).

**Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur**

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique ;

Vu la demande 50-11031 n° D328/055385 en date du 17 mai 2011, présentée par ERDF Indre en Berry ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;



## **Consultations**

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires en date du 23 mai 2011 ;

Vu l'avis des services du Conseil Général de l'Indre, en date du 07 juin 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 27 mai 2011 ;

Vu l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 08 juin 2011 ;

Vu l'avis de Monsieur le maire de la commune de Cluis, en date du 24 mai 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 24 mai 2011 ;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 30 mai 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture de La Châtre ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

## **ARRETE**

**Article 1 :** La mise en conformité HTA PC Moreau au lieu-dit «la Grande Justice» sur la commune de Cluis (36), est autorisée.

**Article 2 :** La traversée de chaussée de la RD 990 au PR 30+490 se fera par fonçage, et sur 1 m minimum de part et d'autre de la chaussée. Le remplissage et l'ouverture des tranchées sous accotement ayant servi à positionner la foreuse, devra être réalisé en matériaux 0,31.5 soigneusement compactés par couche de 20 cm.

**Article 3 :** Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

**Article 4 :** La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêt de circulation.

**Article 5 :** Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

**Article 6** : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

**Article 7** : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de Cluis pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

**Article 8** : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de Cluis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 25 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires  
par subdélégation  
le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

**voie de recours** : En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

**Le présent arrêté sera adressé à :**

- ERDF Indre en Berry – groupe ingénierie – M.Fabrice DUPUIS  
6 rue du 8 mai 1945 – BP 139 – 36003 CHATEAUROUX cédex  
(qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

**Copie sera adressée à :**

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de Cluis



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011332-0009**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 28 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Arrêté annulant et remplaçant l'arrêté n °  
2011252-0011 du 9 septembre 2011 portant  
dissolution portant dissolution de l'Association  
Foncière de LA CHAPELLE SAINT  
LAURIAN et nomination d'un agent spécial



PREFET DE L'INDRE

Direction départementale des Territoires  
Service Connaissance, Planification,  
Aménagement, Évaluation

**ARRETE N° 2011332-0009 du 28 NOVEMBRE 2011**

*annulant et remplaçant l'arrêté n° 2011252-0011 du 9 septembre 2011 portant dissolution portant dissolution de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et nomination d'un agent spécial*

Le préfet,  
Chevalier de la légion d'honneur

Vu les articles L 123-8 et R 123-16 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article 40 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs du Préfet et à l'organisation des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 juillet 1984 portant institution d'une association foncière dans la commune de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN,

Vu la délibération du bureau de l'association foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN, en date du 19 juillet 2011, proposant la dissolution de ladite association foncière et l'incorporation des chemins d'exploitation et fossés dans le domaine privé des communes intéressées,

Vu la délibération du conseil municipal de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN en date du 21 juillet 2011,

Vu la délibération du conseil municipal de GUILLY en date du 18 juillet 2011,

Vu la délibération du conseil municipal de FONTENAY en date du 11 novembre 2011,

Sur proposition de M. le directeur départemental des territoires,

**ARRETE :**

Article 1er - Est autorisée la dissolution de l'association foncière de remembrement de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN constituée par arrêté préfectoral en date du 9 juillet 1984

ARTICLE 2 - L'excédent disponible dans les caisses de l'association foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN sera transféré au budget de la commune de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN, conformément à la délibération du bureau de l'association foncière du 19 juillet 2011.

ARTICLE 3 - Les fossés et chemins d'exploitation créés à l'issue du remembrement de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et les ouvrages attenants sont incorporés dans les domaines privés des communes de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN, FONTENAY et GUILLY.

ARTICLE 4 – M. René GAUTHIER, Président de l'association foncière, est nommé agent spécial de l'association foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN et est autorisé à signer toutes pièces administratives et comptables nécessaires pour solder les comptes de cette association.

ARTICLE 5 - Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des finances publiques, le trésorier de Châteauroux, le directeur départemental des territoires, le président de l'Association Foncière de LA CHAPELLE SAINT LAURIAN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

**Pour LE PRÉFET,  
et par délégation  
Le Secrétaire Général**  
  
**Philippe MALIZARD**



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011333-0006**

**signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et  
Evaluation.  
le 29 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Arrêté portant autorisation au Syndicat  
Départemental d'Energies de l'Indre, de  
déposer le poste cabine haute et de poser un  
poste 3 UF "Bourg" sur la commune de  
Concremiers (36)



## PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires  
Service Connaissance Planification Aménagement  
et Evaluation  
Unité Aménagement et Emergences de Projets  
Distribution d'Energie Electrique

### ARRETE n°

portant autorisation au Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre,  
de déposer le poste cabine haute et de poser un poste 3 UF «Bourg»,  
sur la commune de Concremiers (36).

**Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur**

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique ;

Vu la demande 50-11038 n° D328/058547 en date du 17 juin 2011, présentée par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

## **Consultations**

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires, en dates du 04 et 05 juillet 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 05 juillet 2011 ;

Vu l'avis du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre en date du 07 juillet 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 05 juillet 2011 ;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 04 juillet 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de Monsieur le maire de la commune de Concremiers ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture du Blanc ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La dépose du poste cabine haute et la pose d'un poste 3 UF «Bourg», sur la commune de Concremiers (36), sont autorisées.

**Article 2** : Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

**Article 3** : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

**Article 4** : La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêt de circulation.

**Article 5** : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.



**Article 6** : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de Concremiers pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

**Article 7** : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de Concremiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 29 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires  
par subdélégation  
le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

**voie de recours** : En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

**Le présent arrêté sera adressé à :**

- Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre  
34 place voltaire BP 218 36004 CHATEAUROUX  
(qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

**Copie sera adressée à :**

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de Concremiers



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011333-0007**

**signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et  
Evaluation.  
le 29 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Arrêté portant autorisation à ERDF Indre en  
Berry d'exécuter les travaux pour créer une  
liaison haute tension souterraine, sur la  
commune de La Berthenoux (36)



## PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires  
Service Connaissance Planification Aménagement  
et Evaluation  
Unité Aménagement et Emergences de Projets  
Distribution d'Energie Electrique

### ARRETE n°

portant autorisation à ERDF Indre en Berry d'exécuter les travaux  
pour créer une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36).

**Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur**

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique ;

Vu la demande 50-11033 n° D328/034427 en date du 30 mai 2011, présentée par ERDF Indre en Berry ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

## **Consultations**

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires en dates du 08 et 10 juin 2011 ;

Vu l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 24 juin 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 15 juin 2011 ;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 15 juin 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire ;

Vu l'avis réputé favorable de Monsieur le maire de la commune de La Berthenoux ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture de La Châtre ;

Vu l'avis réputé favorable de la Chambre d'Agriculture de l'Indre ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La création d'une liaison haute tension souterraine, sur la commune de La Berthenoux (36), est autorisée.

**Article 2** : Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

**Article 3** : La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêt de circulation.

**Article 4** : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.

En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.

Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.

Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.

Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

**Article 5** : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

**Article 6 :** Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de La Berthenoux pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

**Article 7 :** Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de La Berthenoux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 29 novembre 2011

Le Directeur Départemental des Territoires  
par subdélégation  
le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

**voie de recours :** En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

**Le présent arrêté sera adressé à :**

- ERDF Indre en Berry – groupe ingénierie – M.Fabrice DUPUIS  
6 rue du 8 mai 1945 – BP 139 – 36003 CHATEAUROUX cédex  
(qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

**Copie sera adressée à :**

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de La Berthenoux



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011333-0008**

**signé par David VRIGNAUD, Chef du Service Connaissance, Planification, Aménagement et  
Evaluation.  
le 29 Novembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Arrêté portant autorisation au Syndicat  
Intercommunal d'Electrification de la Région  
d'Argenton sur Creuse de dissimuler le réseau  
basse tension au lieu- dit "La Jarrige" sur la  
commune de Cuzion (36)



## PREFECTURE DE L'INDRE

Direction Départementale des Territoires  
Service Connaissance Planification Aménagement  
et Evaluation  
Unité Aménagement et Emergences de Projets  
Distribution d'Energie Electrique

### ARRETE n°

portant autorisation au Syndicat Intercommunal d'Electrification  
de la Région d'Argenton sur Creuse de dissimuler le réseau basse tension  
au lieu-dit «la Jarrige», sur la commune de Cuzion (36).

**Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur**

Le directeur départemental des territoires chargé du Contrôle de la Distribution d'Energie Electrique ;

Vu la demande 50-11032 n° D328/048534 en date du 25 mai 2011, présentée par Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée sur les distributions d'énergie électrique ;

Vu le décret du 29 juillet 1927 modifié par les décrets des 28 mars 1935, 7 juin 1950 et 14 août 1975, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 50 ;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2001 modifié par les arrêtés des 10 mai 2006 et 26 janvier 2007 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0021 du 06 décembre 2010 accordant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

Vu la décision du 08 décembre 2010 donnant subdélégation de signature à Monsieur David VRIGNAUD, chef de service du SCPAE de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

## **Consultations**

Vu les avis des services concernés de la Direction Départementale des Territoires, en date du 06 juin 2011 ;

Vu l'avis des services du Conseil Général de l'Indre, en date du 22 juin 2011 ;

Vu l'avis de France Télécom - Unité d'Intervention Pays de Loire, en date du 06 juin 2011 ;

Vu l'avis du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre, en date du 24 juin 2011 ;

Vu l'avis de Monsieur le maire de la commune de Cuzion, en date du 01 juin 2011 ;

Vu l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, en date du 07 juin 2011 ;

Vu l'avis de l'Inspection Académique de l'Indre, en date du 06 juin 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable de la Direction Départementale de la Protection Civile de l'Indre ;

Vu l'avis réputé favorable du service GRTgaz Région Centre Atlantique ;

Vu l'avis réputé favorable de la Sous Préfecture de La Châtre ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La dissimulation du réseau basse tension au lieu-dit «La Jarrige», sur la commune de Cuzion (36), est autorisée.

**Article 2** : Le remblaiement des tranchées sera réalisé conformément au règlement général sur la conservation et la surveillance des routes départementales. Le domaine public sera nettoyé et remis en état.

**Article 3** : Le demandeur devra se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

**Article 4** : La réalisation des travaux devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie préalable auprès des gestionnaires des infrastructures routières concernées, et/ou une demande d'arrêt de circulation.

**Article 5** : Il existe, sur la zone concernée par le projet, un réseau France Télécom.  
En première analyse, il apparaît que le réseau devrait subir des modifications.  
Une intervention des services de France Télécom sera nécessaire et elle devra être coordonnée avec les entreprises chargées des travaux.  
Pour cela, France Télécom devra être informé le plus tôt possible du début des travaux et de la date de la réunion d'ouverture du chantier.



Les entreprises devront se renseigner par DICT pour connaître la position exacte des installations afin d'assurer la protection du réseau France Télécom.

**Article 6** : La présente autorisation est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent réservés.

**Article 7** : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- insertion au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre ;
- affichage en Préfecture pendant deux mois ;
- affichage en mairie de Cuzion pendant deux mois. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat, qui sera envoyé à la Direction Départementale des Territoires (contrôle DEE)

**Article 8** : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Indre, Monsieur le maire de la commune de Cuzion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le 29 novembre 2011  
Le Directeur Départemental des Territoires  
par subdélégation  
le chef du SCPAE

David VRIGNAUD

**voie de recours** : En cas de contestation de la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la présente notification pour introduire un recours devant le Tribunal Administratif – 1 cours Vergniaud – 87 031 LIMOGES Cedex

**Le présent arrêté sera adressé à :**

- Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région d'Argenton sur Creuse  
2/1 rue Flandres Dunkerque – 36000 CHATEAUROUX cédex  
(qui voudra bien en accuser réception à la DDT de l'Indre)

**Copie sera adressée à :**

- Délégation Territoriale Sud
- Mairie de Cuzion



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011335-0008**

**signé par Marc GIRODO - Directeur départemental des territoires de l'Indre  
le 01 Décembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Fixant des prescriptions spécifiques, an application de l'article L 214-3 du code de l'environnement, au récépissé de déclaration D 09/2011 relatif à l'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER



PRÉFET DE L'INDRE

**ARRETE PREFECTORAL n° 2011335-0008 du 1<sup>er</sup> décembre 2011**  
**Fixant des prescriptions spécifiques, en application de l'article L.214-3**  
**du code de l'environnement, au récépissé de déclaration n° D 09/2011 relatif à l'épandage**  
**des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER**

LE PREFET DE L'INDRE  
Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.214-1 à L.214-11 ; R 211-22 et R 211-23, R 211-26 à R 211-47, R 211-94 et R 211-95 et R 216-7, R 214-1 à R 214-56 ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2224.7 à L2224.12 ainsi que la section 2 du chapitre IV du titre II du livre II de la deuxième partie réglementaire du code ;

**Vu** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2006-503 du 2 mai 2006 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 2224-8 et L. 2224-10 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les dispositions du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) du bassin Loire-Bretagne approuvé par arrêté le 18 novembre 2009 ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 22 novembre 1993 relatif au Code des bonnes pratiques agricoles,

**Vu** l'arrêté interministériel du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles, pris en application des articles R 211-26 à R 211-47 du code de l'environnement relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2006 portant délimitation des zones sensibles dans le bassin Loire-Bretagne,

**Vu** l'arrêté n° 2011143 -0010 du 23 mai 2011, portant délégation de signature à Monsieur Marc GIRODO, Directeur Départemental des Territoires de l'INDRE,

**Vu** la décision du 08 juin 2011 portant subdélégation de signature de Monsieur Marc GIRODO, Directeur Départemental des Territoires,

**Vu** le dossier de déclaration déposé en date du 29 juillet 2011 par la société SAUR, exploitant de la station d'épuration de DUN LE POELIER et producteur des boues de cette station d'épuration, enregistré sous le n° 36-2011-00073 et concernant le plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de DUN LE POELIER,

**Vu** les compléments d'informations apportés le 12 septembre 2011 et le 12 octobre 2011 au dossier de déclaration initial;

**Vu** le récépissé de déclaration n° D 09/2011 délivré le 24 octobre 2011 à la SAUR,

**Vu** l'absence de remarque du déclarant concernant le projet d'arrêté fixant des prescriptions spécifiques transmis par courrier en date du 24 octobre 2011,

**Considérant** que les boues issues de la station d'épuration de Dun le Poëlier contiennent en moyenne 24,4 kg d'azote par tonne de matière sèche, soit pour les 60 tonnes de matière sèche du curage de la lagune de Dun le Poëlier 1,46 t d'azote et que la quantité d'azote épandue à l'hectare sera d'environ 51 kg d'azote par hectare,

**Considérant** qu'un épandage d'automne de boues avant culture de printemps peut entraîner le ruissellement des fertilisants vers les cours d'eau ou les nappes souterraines si les terres restent nues,

**Considérant** que pour réduire la pollution organique et ainsi atteindre le bon état écologique des masses d'eau concernées à l'horizon 2015, des prescriptions particulières doivent être fixées,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

### **ARRETE :**

#### **Article 1 : Conditions générales**

Les installations, objet du présent arrêté sont situées, installées et exploitées conformément aux plans et contenu du dossier de demande de déclaration non contraires aux dispositions du présent arrêté.

Toutes modifications apportées aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être porté, avant sa réalisation à la connaissance du préfet qui peut exiger une nouvelle déclaration.

#### **Article 2: Prescriptions générales**

Le déclarant devra respecter les prescriptions générales définies dans l'arrêté ministériel du 08 janvier 1998 dont les références sont indiquées dans les visas du présent arrêté et qui sont joints au présent arrêté.

#### **Article 3 : Prescriptions spécifiques**

##### **3-1 : Epandage automnal avant culture de printemps :**

Une culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN) devra être implantée au plus tard 8 jours après les épandages de boues en automne et avant culture de printemps. Celle-ci devra rester implantée aussi longtemps que possible, sa destruction ne devra intervenir qu'après avis du service en charge de la police de l'eau.

##### **3-2 : délais d'enfouissage des boues après épandage:**

L'enfouissement après épandage devra intervenir au plus tard dans les 48 heures.

#### **Article 4 : Modifications des prescriptions**

Si le déclarant veut obtenir la modification de certaines des prescriptions spécifiques applicables à

l'installation, il en fait la demande au préfet, qui statue alors par arrêté.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de trois mois sur la demande du déclarant vaut décision de rejet.

#### **Article 5 : Droits des tiers**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### **Article 6 : Autres réglementations**

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

#### **Article 7 : Publication et information des tiers**

Une copie de cet arrêté sera transmise à la mairie de Brion et la mairie de Saint-Maur pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Ces informations seront mises à disposition du public sur le site internet de la préfecture de l'Indre pendant une durée d'au moins 6 mois.

#### **Article 8 : Voies et délais de recours**

La présente décision ne peut être déférée qu'auprès du Tribunal administratif de LIMOGES :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1 dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de ces décisions. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de ces décisions, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service ;
- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

L'introduction d'un recours devant le tribunal administratif impose de s'acquitter d'une contribution de 35€ par l'apposition d'un timbre fiscal sur la requête ou de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.

#### **Article 9 : Exécution :**

Le secrétaire général de la préfecture de l'Indre et le directeur départemental des territoires de l'Indre en charge de la police de l'eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Le Directeur Départemental des Territoires

Signé : Marc GIRODO



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011336-0004**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 02 Décembre 2011**

**36 - Direction Départementale des Territoires de l'Indre (DDT)**

Portant déclassement d'un immeuble du  
domaine public ferroviaire, immeuble cadastré  
section DM numéro 388, à Châteauroux.



## PRÉFET DE L'INDRE

### DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Sécurité Risques

Coordination et Observation des Réseaux de Transport

**ARRETE N°2011336-0004 du 02 DEC. 2011**

portant déclassement d'un immeuble du domaine public ferroviaire,  
immeuble cadastré section DM numéro 388, à Châteauroux

### Le préfet de l'Indre,

Vu le code des transports, notamment ses articles L 2141-13 et suivants,

Vu le décret n° 82.389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements, notamment son article 14 ;

Vu le décret n° 83.816 du 13 septembre 1983 relatif au domaine confié à la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) notamment son article 17 ;

Vu l'arrêté de M. le Ministre des Transports, en date du 5 juin 1984, modifié par l'arrêté en date du 5 octobre 2001, fixant à 300 000 Euros le montant de la valeur des immeubles dépendant du domaine public ferroviaire géré par la S.N.C.F. au-dessous duquel des décisions de déclassement de ces immeubles sont prononcées par le Préfet ;

Vu la circulaire du 2 juillet 1984, relative à la gestion du domaine immobilier confié à la S.N.C.F. ;

Vu le dossier présenté par la S.N.C.F. (Direction de l'immobilier, région de Limoges) le 10 octobre 2011 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Indre,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Est déclassé, en vue de son aliénation, le terrain partiellement bâti dépendant du domaine public ferroviaire d'une surface de 627 m<sup>2</sup>, situé 24 rue Ratouis de Limay sur la commune de Châteauroux et cadastré section DM numéro 388, figurant sous teinte jaune au plan annexé au présent arrêté.

#### Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Indre, le maire de Châteauroux, le directeur départemental des territoires de l'Indre et le directeur de la région SNCF de Limoges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Copie du présent arrêté sera adressé à M. le directeur de l'immobilier de la SNCF, 2 rue Traversière, 75 012 Paris.

  
Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011335-0001**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 01 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Direction du Cabinet et de la Sécurité  
Service du Cabinet et de la Sécurité**

Arrêté portant attribution de la médaille  
d'honneur agricole à l'occasion de la  
promotion du 1er janvier 2012



ARRÊTÉ du 1 décembre 2011

Portant attribution de la médaille d'honneur agricole  
à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Le Préfet de l'Indre  
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le Décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole;

VU le Décret 2001-740 du 23 août 2001 modifiant le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à la médaille d'honneur agricole ;

Sur proposition de Madame la directrice des services de cabinet,

#### A R R E T E

**Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :**

- **Monsieur BERTRAND Vincent**  
Magasinier conseil, EPIS CENTRE, BOURGES.  
demeurant à ECUEILLE
- **Monsieur BOURNILLAT Lucien**  
Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC.  
demeurant à CHAILLAC
- **Monsieur CLEMENT Ludovic**  
Magasinier, EPIS CENTRE, BOURGES.  
demeurant à PELLEVOISIN
- **Mademoiselle GODINET Carole**  
Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant au POINÇONNET
- **Monsieur HEBERT Matthieu**  
Chef section transports, AXEREA SERVICES, CHATEAUDUN.  
demeurant à LA BERTHENOUX
- **Madame POUILLET Valérie née BEAULIEUX**  
Technicien prestations CFS, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT.  
demeurant à LEVROUX
- **Monsieur RENOUX Jacky**  
Directeur d'usine, EURIAL, DISSAY.  
demeurant à POULIGNY ST PIERRE

- **Monsieur ROGER Stéphane**  
Ouvrier agricole, M. GIROUARD ERIC, LA VERNELLE.  
demeurant à ECUEILLE
- **Monsieur SARRE Pierre**  
Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC.  
demeurant à CHAILLAC
- **Monsieur SIMONNET Claude**  
Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC.  
demeurant à CHAILLAC
- **Madame VILLENEUVE Marie-Thérèse née FRESSIGNAUD**  
Chargée de clientèle particuliers, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT.  
demeurant à ORSENNES

**Article 2 : La médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :**

- **Monsieur ALAPHILIPPE Jean-Pierre**  
Agent de mise en marche, CIALYN, MIGENNES.  
demeurant à VICQ EXEMPLET
- **Monsieur BOURNILLAT Lucien**  
Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC.  
demeurant à CHAILLAC
- **Monsieur CHARASSON Jean-Pierre**  
Magasinier conseil, EPIS CENTRE, BOURGES.  
demeurant à SASSIERGES ST GERMAIN
- **Madame GIEN Evelyne**  
Assistante production, EPIS SEM, BOURGES.  
demeurant à ISSOUDUN
- **Monsieur LEMAITRE Philippe**  
Conducteur installation, AGRALYS, CHATEAUDUN.  
demeurant à BOUGES LE CHATEAU
- **Madame MAUROUSSET Isabelle née GOUDELIN**  
Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant au POINÇONNET
- **Madame MAYAUD Catherine née ALBERT**  
Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à ARDENTES
- **Monsieur MONDON Hervé**  
Responsable de pôle, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT.  
demeurant à CHATEAUROUX
- **Madame REAVAILLE Marie-José née SIRGUE**  
Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à CHATEAUROUX
- **Monsieur SARRE Pierre**  
Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC.  
demeurant à CHAILLAC

**Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :**

- **Monsieur AUTISSIER Marc**  
Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à CUZION
- **Monsieur BOURNILLAT Lucien**  
Retraité agricole, MAIRIE, CHAILLAC.  
demeurant à CHAILLAC
- **Madame CHAMPAGNE Monique née LAURENT**  
Assistante bancaire, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à DIORS
- **Mademoiselle CHELOT Claudine**  
Gestionnaire prestation CFS, GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT.  
demeurant à CHATEAUROUX
- **Monsieur GILLIET Alain**  
Conseiller en gestion de patrimoine, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur MOREAU Jean-Michel**  
Conducteur d'installation, SICA DE CEREALES INDRE ET CHER, ISSOUDUN.  
demeurant à DIOU
- **Monsieur REBILLON Christian**  
Technicien de banque, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à CHATEAUROUX
- **Monsieur SIWIASZCZYK Dominique**  
Conseiller en assurance, CRCAM, BOURGES.  
demeurant à ST FLORENTIN
- **Madame VIOUX Claudine**  
Secrétaire, MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE BERRY-TOURAINNE, CHATEAUROUX.  
demeurant à CHATEAUROUX

**Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :**

- **Madame CHRISTIN Jocelyne née ALASNIER**  
Assistant bancaire, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant à CHATEAUROUX
- **Madame SMAL Monique née DESNEUX**  
Assistant bancaire, CRCAM DU CENTRE OUEST, LIMOGES.  
demeurant au POINÇONNET

**Article 5 :** Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011335-0002**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 01 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Direction du Cabinet et de la Sécurité  
Service du Cabinet et de la Sécurité**

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1er janvier 2012

## **A R R E T É du 01 décembre 2011**

Portant attribution de la médaille d'honneur régionale,  
départementale et communale

Promotion du 01 janvier 2012;

Le Préfet de l'Indre  
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu les articles R.411-41 à 411-53 du code des communes

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, modifié par le décret n°88-309 du 28 mars 1988

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005

Relatif à l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

-----

## **A R R E T E**

**Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :**

### **Médaille ARGENT**

- **Monsieur AUJARD Etienne**  
Adjoint au maire de AMBRAULT  
demeurant La Brande à AMBRAULT
- **Monsieur FONBAUSTIER Jacques**  
Adjoint au maire de AMBRAULT  
demeurant 25, rue de Guisblond à AMBRAULT
- **Monsieur GAILLARD Michel**  
Adjoint au maire de LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL  
demeurant La Croix Saint-Roch à LOURDOUEIX ST MICHEL
- **Monsieur PERREAU Alain**  
Conseiller municipal de AMBRAULT  
demeurant 16, rue du Paré à AMBRAULT

**Article 2 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :**

**Médaille ARGENT**

- **Madame ALLARD Françoise née JOURDAIN**  
Agent d'entretien, Mairie de ECUEILLE  
demeurant 39, rue des Grands Champs à ECUEILLE
- **Monsieur AUDEBERT Emmanuel**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant Allée Jean Giraudoux à CHATEAUROUX
- **Monsieur AUDEBERT Pascal**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Coret à MONTCHEVRIER
- **Monsieur AUDOUX Thierry**  
ATP1 Electricien, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 18, rue Haute au MENOUX
- **Monsieur AUFORT Philippe**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 22, rue des Eglantines à LACS
- **Madame AUGENDRE Martine née SAINSON**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Bourg à NOHANT VIC
- **Madame AUGEREAU Nelly née AUTEILLIER**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 30, allée de Corbilly au POINÇONNET
- **Monsieur AUVRAY Eric**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne d'AIGURANDE  
demeurant La Bouzanne à AIGURANDE
- **Madame BABARIT Nicole**  
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE
- **Monsieur BACHELIER Philippe**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 7, allée des Lilas à DEOLS
- **Monsieur BARON Stéphane**  
I.A.D.E. de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 73, avenue Marcelle Lemoine à CHATEAUROUX
- **Madame BARRIERE Martine née ALAPETITE**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 35, rue Guynemer à CHATEAUROUX
- **Madame BARRY Christiane**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 11, rue de la Bièvre à CHATEAUROUX
- **Madame BAUDIN Sandrine née CHARTIER**  
Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de MONTIERCHAUME  
demeurant 5, place de la Mairie à NEUVY PAILLOUX

- **Madame BAUJEAN Marianne**  
Aide soignante classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Eisenhower à CHATEAUROUX
- **Madame BAYARD Yvette née CHAMPEAU**  
Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 1/5, avenue Maurice Rollinat à AIGURANDE
- **Madame BÉGUET Ginette**  
Adjoint territorial d'animation 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE  
demeurant Ferté à LUCAY LE MALE
- **Madame BELLAMY Colette née TICHIT**  
Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 31, chemin de la Grouaille à VINEUIL
- **Madame BELLET Nadine**  
Aide soignante classe exceptionnelle, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant 22, rue du 14 Juillet à LA CHATRE
- **Monsieur BENALI-KHARROUBI Mourad**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 2, rue de l'Etang à GIROUX
- **Madame BERLOQUIN Jasmine**  
Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 61, route de Châtillon à MEZIERES EN BRENNE
- **Madame BERTHIAS-TEULADE Emmanuelle**  
Adjoint administratif territorial de 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 15, cour Croix d'Or à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame BIDAUD Karine née BLIN**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6/4, rue des Etas-Unis à CHATEAUROUX
- **Madame BILLARD Marilyne née DELANEAU**  
Auxiliaire de soins principale de seconde classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX  
demeurant 4, Square Albert Laprade à BUZANÇAIS
- **Madame BLANCHET Dominique née DAUDON**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Lamartine à CHATEAUROUX
- **Madame BLENET Maryse**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3/10, rue des Ecoles à ISSOUDUN
- **Madame BOISSEAUX Martine**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 78, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX
- **Monsieur BOITARD Philippe**  
Agent de maîtrise, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 16, rue François Villon à ISSOUDUN
- **Madame BORDAGE Anne-Marie**  
Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 25, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX
- **Monsieur BORDAT Stéphane**  
ATTEE spécialité cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 22, rue du Chêne au PECHEREAU

- **Madame BOUCHARD Isabelle née BOMBAUD**  
Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant Les Sacristains à LACS
- **Madame BOUCHERON Marie-Claude**  
Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 54, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur BOURDEAU Guillaume**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 40, rue Pasteur à NEUVY PAILLOUX
- **Madame BOURGOGNON Annie née MOREAU**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 12, rue Pasteur à CHATILLON SUR INDRE
- **Mademoiselle BRISSE Lydie**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 6, route de Châteauroux à MARON
- **Madame BRISSET Corinne née GALLAND**  
Agent technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 21, allée des Grouailles à CHATEAUROUX
- **Monsieur BROUILLARD Didier**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 28, rue de Verdun à NEUVY ST SEPULCHRE
- **Madame BUISSON Catherine née CHARTIER**  
Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 18, chemin de la Croix Blanche à MEOBECQ
- **Madame CAILLAUD Isabelle née CAILLAULT**  
Aide-soignante de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 5, allée de Roses à ST GAULTIER
- **Monsieur CARANGEOT Laurent**  
ATTEE magasinier, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 14, rue des Gronanges à LES BORDES
- **Monsieur CHABOT Dominique**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue de Verdun à DEOLS
- **Madame CHAMPEIL Monique née FOURNIAL**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE
- **Monsieur CHAMPEIL Raymond**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame CHARRE Christine**  
Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 13, place Jean-Jacques Rousseau à MONTIERCHAUME
- **Madame CHARTIER Jackie née CRON**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 12, bd du Général Leclerc à CHATILLON SUR INDRE
- **Mademoiselle CHATAUR Frédérique**  
Adjoint administratif hospitalier principal 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 2, rue Aristide Briant à DEOLS



- **Madame CHOISY Liliane née VILLAIN**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 1, rue de la Gare à CLION
- **Madame CLORIS Marie-Geneviève née JEANNEAUD**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 369, Bat 6 - allée Franklin Roosevelt à CHATEAUROUX
- **Madame COCHET Marie-France née JULIEN**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant Les Loges à MEUNET PLANCHES
- **Monsieur CORNILLAT Pascal**  
Agent technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX
- **Madame COSSON Annick née BERGERAULT**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant Rue Paul Langevin à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur CRENNER Philippe**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Bourg à ST CHARTIER
- **Madame DECREUX Rolande**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Champ du Pommier à LA CHATRE
- **Madame DEFAY Jacqueline née GUIGNARD**  
Maître-ouvrier, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant Rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DEFAY Nathalie née DUCOUDRET**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 23, rue de Bellevue à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DEJOLLAT Patricia née BISSON**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant Le Boutillon à CONCREMIERS
- **Madame DELBOS Catherine**  
Aide-soignante, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 17, allée des Ormeaux à ST MAUR
- **Madame DENIS Elisabeth née GANGNEUX**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 2, impasse Belain à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DEWITTE Marie-Christine née GRAZIANA**  
Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 7, rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DISTRIQUIN Martine née CAGLIONI**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant La Josépherie à CONDE
- **Madame DONATIEN Laurence**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 14, rue des Bordes à LA CHATRE
- **Monsieur DORANGEON Bruno**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne à AIGURANDE  
demeurant Les Lhomais à ST DENIS DE JOUHET

- **Madame DROZDZ Catherine**  
Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 6, rue des Arums à VILLIERS
- **Monsieur DUBLANCHET Christian**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Bidoire à URCIERS
- **Monsieur DULION Alain**  
Adjoint technique de 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant La Perdrière à ORVILLE
- **Monsieur DUMAS Jean-Bernard**  
Agent d'encadrement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 2, allée Claude Debussy au POINÇONNET
- **Monsieur DUPRE Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 10, rue du Petit Epôt au POINÇONNET
- **Monsieur FAUCON Jean-Claude**  
Agent d'entretien qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 12, rue du Prieuré à ST MICHEL EN BRENNE
- **Monsieur FERRAND Daniel**  
Agent d'entretien qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 24, rue Edouard Branly à PAULNAY
- **Madame FORGES Marie-Christine née SAUVAGET**  
Secrétaire de Mairie, Mairie de MEOBECQ  
demeurant 14, route de Neuillay-Les-Bois à LA CHAPELLE ORTHEMALE
- **Madame FORTUIT Florence née LERICOLAIS**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 22, allée des Dryades au POINÇONNET
- **Monsieur FRAS Dominique**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 31, rue Pierre Fresnay à CHATEAUROUX
- **Monsieur FRENAIZON Eric**  
Adjoint technique de 2ème classe, Mairie de DEOLS  
demeurant 27, rue du Pont Perrin à DEOLS
- **Madame GAUGRY Sylvie**  
Aide-soignante classe normale, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant Chemin de la Diane à ST AOUSTRILLE
- **Monsieur GENEVIER Kléber**  
Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant La Caillonnière à PAULNAY
- **Madame GERHARD Mireille née TOUSSAINT**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant Square de Touraine à ISSOUDUN
- **Madame GERVAIS Elisabeth née MAUDUIT**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 20, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur GERY Pierre**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 10, route de Levroux à VICQ SUR NAHON

- **Monsieur GILARDET Pascal**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 6, rue Barbara Grangeroux à DEOLS
- **Monsieur GOURBEYRE Christian**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 36, rue Hector Berlioz à CHATEAUROUX
- **Madame GRASON Guilène née BRET**  
Attaché principal, COMMUNAUTE DE COMMUNES de LURY SUR ARNON  
demeurant 5, chemin de la Grenouillerie à STE LIZAIGNE
- **Madame GUENARD Evelyne née CHARPENTIER**  
Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant La Commanderie des Salles à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur GUILBAUD Bertrand**  
Infirmier de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 7, rue Fleury à CHATEAUROUX
- **Monsieur GUIMBAUD Philippe**  
Aide-soignant de classe supérieur, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 17, allée des Pêcheurs à CHATEAUROUX
- **Madame GUITTÉ Marielle**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 110, avenue Léon Blum à VILLEDIEU SUR INDRE
- **Monsieur HEMERY Gilles**  
Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 56, allée de la Maréchal au POINÇONNET
- **Monsieur HÉMERY Jacky**  
Aide-soignant, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 16, route de Celon à BAZAIGES
- **Madame HERBODEAU Marie-Thérèse née ALESSI**  
Infirmière diplômée d'Etat, cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant Rue du chemin neuf à AMBRAULT
- **Madame JANNIN Sylvie née MAGNIN**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 7, route de Velles à ARTHON
- **Monsieur JEAMBUT Jean-Michel**  
Adjoint technique 1ère classe des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 15, rue des Eglantines à LACS
- **Monsieur JEANNE André**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 30, rue Pierre Bordat à MONTGIVRAY
- **Madame JEANNETON Nathalie née DESTOUCHES**  
ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant 3, Turquet de Mayerne au BLANC
- **Monsieur JOSSINET Jean-Louis**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 198/219, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX
- **Madame KACZMARCZYK Annie née MADEC**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 59 bis, rue de Vernusse à CHATEAUROUX

- **Monsieur LABETOULLE Hervé**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Combette à AIGURANDE
- **Madame LABREUILLE Brigitte**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 20, rue du Pré de la Barre à LA CHATRE
- **Madame LAMY Chantal**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 4, rue Désiré Thiennot à MEZIERES EN BRENNE
- **Madame LANCHAIS Nicole née BENY**  
Agent des services hospitaliers qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant La Galoperie à MEZIERES EN BRENNE
- **Madame LAPLANCHE Linda**  
Adjoint administratif de 1ère classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de  
MONTIERCHAUME  
demeurant 46, rue de la Grande Croix à NIHERNE
- **Monsieur LAROCHE Dominique**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue de la Croix à VIGOUX
- **Madame LAROSE Catherine née GUENAIS**  
Attaché principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 14, rue des Combattants AFN à ST MAUR
- **Madame LAUCHET Florence née JOLLET**  
Sage femme de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 26, rue Fernand Reynaud à CHATEAUROUX
- **Madame LE NORMAND Christine née DUCOULOMBIER**  
IDE classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 11, La Caillaudière à DIORS
- **Madame LEBLANC Liliane née RIDET**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant Territeau à MEZIERES EN BRENNE
- **Madame LEBRETON Marie-Hélène née HERVIER**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LYE  
demeurant 4, route de Saint-Aignan à LYE
- **Monsieur LECOMTE Daniel**  
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE  
demeurant 22, rue Roger Ménars à LUCAY LE MALE
- **Monsieur LECREUX Claude**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Ville à NEUVY ST SEPULCHRE
- **Madame LIGEARD Valérie née BEIGNEUX**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 10, route de Châtillon au TRANGER
- **Madame LIGNELET Christelle**  
Secrétaire médicale, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant 1, route de Vatan à LUCAY LE LIBRE

- **Madame LOCCIOLA-CAILLE Marie-Lise née LOCCIOLA**  
Infirmière classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 33, rue des Remparts à CHATEAUROUX
- **Monsieur LOMBARD Emmanuel**  
Technicien principal de 1ère classe, Communauté d'agglomération castelroussine à CHATEAUROUX  
demeurant 93, avenue des Anémones à DEOLS
- **Madame LORY Françoise née LECLERC**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Blord à SASSIERGES ST GERMAIN
- **Madame MALASSET Carmen née COUTY**  
Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 2, chemin du Querou à MONTGIVRAY
- **Madame MALLET Valérie**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 52, Le Sapin Vert à BUZANÇAIS
- **Madame MARCHAND Sophie née BOURRIFFET**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 5, place du Champs de Foire à ST GAULTIER
- **Monsieur MARSAULT Thierry**  
Agent de restauration scolaire élémentaire, MAIRIE de BOIS-COLOMBES  
demeurant 15, chemin du Casse-Cou à CUZION
- **Monsieur MARTIN Bernard**  
Adjoint technique 2ème classe, MAIRIE de VIJON  
demeurant La Rigaudière à VIJON
- **Monsieur MARTIN Jean-Luc**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 110, rue du Gendarme Patrice Comboliaud à CHATEAUROUX
- **Madame MARTINS Marie-Alexandre née FERRAO-MENDES**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant 3, rue du Tricot à ISSOUDUN
- **Madame MASSET Jacqueline**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX
- **Madame MELINE Marie-France née CARMEILLE**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Forêt à VICQ SUR NAHON
- **Madame MERIOT Nathalie**  
Adjoint administratif de 1ère classe, Mairie de DEOLS  
demeurant La Ferrandière à LA CHAMPENOISE
- **Madame MESSAAD Souad née KARMOUNI**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1/10, place du Général de Gaulle à LA CHATRE
- **Madame MEUBLAT Françoise née LOUIS**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 17, rue de la Vrille à CHATEAUROUX
- **Madame MIAUX Béatrice née BILLARD**  
Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue de la Fuie à CHATEAUROUX

- **Madame MITATY Odile née RONDELLOT**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 9, impasse du Gué de la Chapelle à ST MAUR
- **Madame MOREAU Agnès**  
Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bord à NERET
- **Madame MOREAU Marie-Agnès**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19/3612, rue Paul Valéry à CHATEAUROUX
- **Monsieur MOREAU Patrice**  
Attaché de Conservation du Patrimoine, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 52, rue Saint-Martin à ISSOUDUN
- **Madame NACU Geneviève née MOULINBLANC**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant Les Guilloux à LA PEROUILLE
- **Madame NATUREL Michèle née LUMET**  
Attaché territorial de conservation du patrimoine, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 9, rue des Trois Marchands à BUZANÇAIS
- **Madame NIEUWENSTEED Florence**  
Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 4, allée des Epinettes à NEUVY PAILLOUX
- **Madame OLIVEIRA Marie**  
Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 89, boulevard de Cluis à CHATEAUROUX
- **Madame PAGET Marie-Christine née BASSET**  
Adjoint technique territorial 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 29, bd Blaise Pascal - APT 11 à CHATEAUROUX
- **Monsieur PASDELOUP Franck**  
Assistant médico-technique de classe supérieure, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 154, rue de la Brauderie au POINÇONNET
- **Madame PASQUIER Françoise née VILLERET**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 3, rue des AFN à FLERE LA RIVIERE
- **Madame PASQUIER Jeannette**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 11, rue de la Charrière à FLERE LA RIVIERE
- **Monsieur PATRIGEON Lewis**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Louis Suard à CHATEAUROUX
- **Madame PERCHAUD Christine née LONATI**  
Cadre de santé, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 17, rue de la République à CLION
- **Madame PERCHAUD Isabelle née POIGNAULT**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant 16, rue des Acacias à STE LIZAIGNE
- **Monsieur PERCHAUD Patrick**  
Adjoint technique de 1ère classe, Communauté de communes de LEVROUX  
demeurant 21, rue du Jarillet à LEVROUX

- **Madame PETIOT Annie née RAYNAUD**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 22, rue du Juge de Paix à ISSOUDUN
- **Monsieur PHILIPPON Christophe**  
Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE
- **Madame PICAULT Rolande**  
ATSEM 1ère classe, RPI LES CHAMPIS de NOHANT-VIC  
demeurant 3, allée du Puits au MAGNY
- **Madame PIGELET Florence née CHAMPAGNAT**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Les Glaux à NEUVY PAILLOUX
- **Mademoiselle PIOFFET Evelyne**  
Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 22/3366, bd Blaise Pascal à CHATEAUROUX
- **Madame PIPERAUD Hélène née GENOT**  
Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de ECUEILLE  
demeurant 20, rue des Moulins à ECUEILLE
- **Madame POITEVIN Marie-Yvonne née CHAPLEAU**  
Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 3, rue de la Pinellerie à ST MICHEL EN BRENNE
- **Madame POITEVIN Pascale**  
Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant La Javonnerie à BOMMIERS
- **Madame POLLET Marie-Agnès née CHARMETANT**  
Infirmière de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant Le Petit Rosay à VILLIERS
- **Madame PORCHERON Marie-Claude née DEMARQUET**  
Rédacteur chef territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 17, rue Jean-Baptiste Charcot à CHATEAUROUX
- **Monsieur PORNET Thierry**  
Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant Les Loges de Dressais à ARDENTES
- **Madame POURNIN Jacqueline née BARON**  
Adjoint administratif 1ère classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX  
demeurant 67, allée des Saules à CHATEAUROUX
- **Mademoiselle PROT Chantale**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 196, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX
- **Monsieur QUÉTINEAU Louis**  
Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 18, route de Lignièrès à PRUNIERS
- **Madame RABIER Chantal née BARBOUX**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 20, route de Buzançais à VILLEGOUIN

- **Madame REGINAUD Nathalie**  
Infirmière diplômée d'Etat de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 38, rue Gallieni à CHATEAUROUX
- **Monsieur REIGNOUX Thierry**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d' ARDENTES  
demeurant 10, rue Victor Hugo à ARDENTES
- **Madame RIMETZ Isabelle**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 8, rue Notre Dame à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame RIPOTEAU Véronique**  
Adjoint administratif 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 54 bis, RN 20 à CELON
- **Madame ROBIN Isabelle née RENARD**  
Infirmière de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant La Font de Moulin à MOSNAY
- **Mademoiselle ROBY Catherine**  
Analyste, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 138, rue de la Brauderie au POINÇONNET
- **Madame ROUSSEAU Annie née GODARD**  
Aide-soignante, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant 14, route d'Ardentes à STE FAUSTE
- **Madame ROUSSEL Marie-Claude née BERGER**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant Les Essarts à OULCHES
- **Monsieur ROY Thierry**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant Le Petit Vivier à AIGURANDE
- **Madame SAMAIN Marielle née PINON**  
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE  
demeurant Bourdiclon à LUCAY LE MALE
- **Madame SAULNIER Marie-Laure née DEPOND**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant L'Hopiteau à CLERE DU BOIS
- **Monsieur SAUVAGET Jean-Michel**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 43 bis, route du Gueniau à ISSOUDUN
- **Madame SAUVONNET-CHAUVARD Isabelle née CHAUVARD**  
Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 13/62, rue de Verdun au BLANC
- **Madame SCHNEIDER Martine née PAITRAULT**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur SCHNEIDER Pascal**  
Maître ouvrier principal, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur SELLERET Bruno**  
Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 6, rue de la Limoise à ISSOUDUN



- **Madame SOUDY Brigitte**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant 48, route de La Châtre à ISSOUDUN
- **Monsieur STEPHEN Roger**  
Peintre, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 1/91, rue du Docteur Lamaze à DEOLS
- **Monsieur TAFFANEAU Dominique**  
Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 41, impasse du Petit Verger à COINGS
- **Madame TEINTURIER Nicole née JEULIN**  
Adjoint technique de 2ème classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de  
MONTIERCHAUME  
demeurant 5, allée Louis Aragon à MONTIERCHAUME
- **Madame TERRIS Sonia**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 49, avenue de Verdun à CHATEAUROUX
- **Madame THIDET Annie**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant 53, avenue de Bel Air à ISSOUDUN
- **Monsieur THOMAS François**  
Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 2, rue de la Manufacture Royale à CHATEAUROUX
- **Madame TICHIT Claudine**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 9, allée des Marguerites à DEOLS
- **Monsieur TILLIT Patrick**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 34, rue de la Catiche à CHATEAUROUX
- **Madame TORTISSIER Elisabeth**  
Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 38, rue des Aubiers à DIORS
- **Madame TOUCHARD Sandrine**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 24 ter, allée des Druides au POINÇONNET
- **Monsieur TOUCHET Marc**  
Attaché principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 186, rue Nationale à LA CHATRE
- **Madame TREMBLAIS Catherine**  
Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 11, rue des Quatre Vents à ST MICHEL EN BRENNE
- **Madame TRICOCHÉ Sylvie née MARDON**  
Aide-médecin psychologue, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 2, allée des Bégonias à DEOLS
- **Madame TRINQUART Conception née GONZALEZ MARTIN**  
Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 20, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX

- **Madame TRUMEAU Isabelle née LEVASSORT**  
Assistant médico-technique de classe supérieure, Communauté d'agglomération castelroussine de CHATEAUROUX  
demeurant 197 bis, route de la Brauderie au POINÇONNET
- **Madame TUFFIER Fabienne**  
Brigadier chef principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 38, route de la Loge au MAGNY
- **Madame VANAULT Sonia**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 1, allée des Camélias à DEOLS
- **Madame VARVOU Marie-Thérèse née MOULIN**  
Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 12, rue de la Vieille Eglise à MEZIERES EN BRENNE
- **Madame VERRAES Viviane**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 12, route de Châtillon au TRANGER
- **Madame VILLENEUVE Véronique**  
Assistant socio-éducatif, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX  
demeurant 102/14, allée des Platanes à CHATEAUROUX
- **Monsieur VOUZELAUD Henri**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2 bis, rue du Moulin à ST VALENTIN

#### Médaille VERMEIL

- **Madame ADAM Sylvie née MERCIER**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 53, rue Pierre et Marie Curie à ARDENTES
- **Monsieur ARROUY Michel**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue Jean Giraudoux à LEVROUX
- **Monsieur AUDOIN Bernard**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 36, route des Pellerins à MAUVIERES
- **Madame AUDOR Marie-Claude née CHARVY**  
Infirmière de classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant Allée de la Pommeraie au POINÇONNET
- **Madame AUFRERE Sylviane née AUBOURG**  
Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 21, allée de Talleyrand à CHATEAUROUX
- **Madame AYOUNI Corine née GAUTIER**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 16, rue des Prés Mousseaux à DEOLS
- **Madame BAJOL Dany née GUILLOT**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 90, avenue Marcel Lemoine à CHATEAUROUX
- **Monsieur BALLERIAUD Michel**  
Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, route de Saint-Michel à LINGE

- **Madame BARNIER Georgina**  
Directrice hors classe, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 55 bis, rue d'Estrée à ST GENOU
- **Monsieur BARRE Gilbert**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, la Chatonnière à BUZANÇAIS
- **Madame BEAUMONT Jacqueline**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 193, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX
- **Monsieur BEGUET Yves**  
Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, avenue Wilson à REUILLY
- **Monsieur BERRUER Gilles**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Vieille Eglise à ECUEILLE
- **Madame BESSEGE Annie**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Rue du Gymnase à DEOLS
- **Madame BESSON Marie-Noëlle née DAMAY**  
Secrétaire de Mairie, Mairie de LA CHATRE LANGLIN  
demeurant 48, route d'Argenton à ST BENOIT DU SAULT
- **Madame BIARD Catherine née RENOUX**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 6, rue de la République à DEOLS
- **Madame BIHL Annie née PICHON**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Riz à MERS SUR INDRE
- **Monsieur BLANCHARD Jean-Paul**  
Aide-soignant classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 9, route du Lac à EGUZON CHANTOME
- **Monsieur BODIN François**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue Elie Granat à VARENNES SUR FOUZON
- **Monsieur BORDET Didier**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 2F, rue Jean Pacton à LA CHATRE
- **Monsieur BORGET Claude**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 28, rue du Bas Berry à REUILLY
- **Madame BOUCHARDON Patricia née CARE**  
Infirmière de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 59, allée Paul Rue au POINÇONNET
- **Madame BOUCHETOUT Solange née LORY**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, avenue de l'Ambulance à CHATEAUROUX
- **Madame BOULET Jocelyne née POULAIN**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant Les Aubuees à LINIEZ

- **Monsieur BOUQUET Jean**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Haute Varenne à BELABRE
  
- **Madame BOUQUIN Florence née MICHAUD**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 18, allée des Ormeaux au POINÇONNET
  
- **Monsieur BOURSIN Franck**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 49, rue Saint-Martin à ISSOUDUN
  
- **Monsieur BREMAUD Gérard**  
Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 19, rue du Clergé à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur BRETAUD Jean**  
Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 27, rue de l'Etang à LACS
  
- **Monsieur BRIGAND Jean**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 2, route des Pouzets à ARGENTON SUR CREUSE
  
- **Monsieur BRUNEAU Jacques**  
Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 91, rue des Marchis à BUZANÇAIS
  
- **Madame BRUNEAU Marie-Jeanne née TARERE**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 18, rue Juliot Curie à MONTGIVRAY
  
- **Monsieur BRUNET Jean-Jacques**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2, place de l'Eglise à LUREUIL
  
- **Madame CHAMBONNEAU Lysiane née MARGOUX**  
Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 16, rue Marcel Pagnol à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur CHATRE Michel**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 57, rue du Moulin Saint-Paterne à ISSOUDUN
  
- **Monsieur CHAUVIN Didier**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 83, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX
  
- **Madame CHAUVIN Isabelle née ROI**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 88, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX
  
- **Madame CLAIRAMBAULT Sylvie née LAPAINTE**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 10, rue Pasteur à LEVROUX
  
- **Madame COMONT Marie-Laure née DUBREUIL**  
Cadre de santé, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 7, rue du Lt-Colonel Pichené à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur CORDIER Dominique**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 27, rue Ernest Périgois à LA CHATRE

- **Madame CRINIÈRE Martine née MARCHAIS**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 4, rue du 3ème RAC à CHATEAUROUX
- **Monsieur DAGOIS Daniel**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, chemin d'Aveille à SASSIERGES ST GERMAIN
- **Madame DECHANSIAUD Bernadette**  
Monitrice éducatrice, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX  
demeurant Route de La Châtre au MAGNY
- **Monsieur DECOUARD Christian**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue de Bauge au BLANC
- **Monsieur DEPOND Claude**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Chemin de la Fontaine St Rodène à LEVROUX
- **Monsieur DEREGNAUCOURT Patrick**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 20, route de Rivarennès à OULCHES
- **Madame DESMARETZ Sylvie née MOUCHENOTTE**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 40, rue Raoul Adam à CHATEAUROUX
- **Monsieur DESRIER Philippe**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 14, espace Mendès France à CHATEAUROUX
- **Madame DEVILLIERS Yvonne née DEPOND**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 1, rue Marcel Bouillon à LEVROUX
- **Monsieur DION Jean-François**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, Prigny à CONCREMIERS
- **Monsieur DONATIEN Thierry**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 6, rue de la Herse à ISSOUDUN
- **Monsieur DUBREUCQ Daniel**  
Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, rue Hervé Faye à CHATEAUROUX
- **Madame FADEAU Micheline**  
Secrétaire de Mairie, Mairie de FLÈRE LA RIVIÈRE  
demeurant 1, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur FILLAUX René**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie du BLANC  
demeurant Avenue Pierre Mendès France au BLANC
- **Monsieur FOULATIER Guy**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 7, rue de la Fontaine à POULIGNY NOTRE DAME
- **Monsieur FOULATIER Michel**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLÈANS  
demeurant 344, avenue La Châtre à CHATEAUROUX

- **Madame FOUQUÉ Nathalie née JAMET**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 38, route de Bellat à ARDENTES
- **Monsieur FOURNIER Franck**  
Aide-soignant de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue de Cantinier au POINÇONNET
- **Madame GAUTIER Claudine née ROBINET**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 3, allée de la Chapelle Saint Marc à MERS SUR INDRE
- **Monsieur GILLET Pascal**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 9, rue de la Nation à ISSOUDUN
- **Madame GIROUARD Evelyne née EMSELLEM**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 40, rue de la Prairie à VILLEDIEU SUR INDRE
- **Monsieur GODARD Laurent**  
Aide-soignant classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 3, rue du Chasse Midi à LEVROUX
- **Monsieur GOUBET Jannick**  
Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Bourg à REBOURSIN
- **Monsieur GRANGY Jacky**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS
- **Madame GRANGY Michelle née MONCHAUSSE**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS
- **Monsieur GUICHARD Thierry**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 292, chemin de la Marguillerie à DIOU
- **Madame GUIONNET Catherine née ROUSSELET**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 10, rue Chanzy à CHATEAUROUX
- **Monsieur GUITTONNEAU Patrick**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 6, rue de Savoie à ISSOUDUN
- **Madame GUTIERREZ Véronique née NAGODE**  
ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant La Croix Blanche à ST AIGNY
- **Madame HARDEL Maryse**  
Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 1, rue du Retour à ISSOUDUN
- **Monsieur HEMERY Dominique**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, boulevard Saint-Denis à CHATEAUROUX
- **Madame HERBIN Marie-José née LECU**  
Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de LE PECHEREAU  
demeurant 129, avenue du Vivier au PECHEREAU

- **Madame ISNARD Isabelle**  
Infirmière cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 178, avenue d'Argenton à CHATEAUROUX
- **Monsieur JACQUET Dominique**  
Agent de maîtrise, Mairie du BLANC  
demeurant Beaugard au BLANC
- **Madame JAMET Isabelle née DELHOUME**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Chemin du Ch'Tit Village Crevant à MONTIERCHAUME
- **Madame JAOUEN Christine née PICAUD**  
Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Victor Hugo à NEUVY ST SEPULCHRE
- **Madame JOUANOT Claudie**  
Adjoint administratif de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 9/44, rue de la Triperie à ISSOUDUN
- **Madame LAMY Nadine**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 267, avenue de La Châtre à CHATEAUROUX
- **Madame LANGLET Bénédicte**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 42/47, cours Saint-Luc à CHATEAUROUX
- **Monsieur LAPORTE Patrice**  
Agent de maîtrise, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME  
demeurant La Braudière à ST AOUT
- **Madame LAURENT Christelle**  
Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 4, rue des Seringuas à CHATEAUROUX
- **Monsieur LE BOURHIS Dominique**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 24, rue Pascal Rechaussat à MOULINS SUR CEPHONS
- **Monsieur LEMOINE Dany**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 95, route de Selles Fomptin à CHABRIS
- **Monsieur LEVEQUE Jean-Pierre**  
Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 36, les Vignes de Justice à BUZANÇAIS
- **Madame LONGIN Brigitte née GILLET**  
Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 60B, avenue Charles de Gaulle à ISSOUDUN
- **Monsieur LOUIS Denis**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 67, avenue de Lignac à ST GAULTIER
- **Monsieur LUBIN Jean-Yves**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, chemin de la Locature à REUILLY
- **Monsieur LUGNOT Jean-Paul**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19, avenue Henri Barbusse à THENAY

- **Monsieur LUNEAU Patrick**  
Aide technique d'électroradiologie, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 35, rue Perard à CHATEAUROUX
- **Monsieur MARGOUX Yannick**  
Agent maîtrise principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 46, route de Vaux à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame MERIOT Florence**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19, rue Jean-Raimeau à POULIGNY ST PIERRE
- **Madame METENIER Noëlle née LAGARDE**  
Préparatrice en pharmacie, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 48, rue Lucien Coupet à ISSOUDUN
- **Monsieur MEURGUE Jean-Marc**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue des Grands Buissons à ARDENTES
- **Monsieur MOREAU Didier**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 31, rue du Chaumiau à CHATEAUROUX
- **Monsieur MOREAU Jean-Louis**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, route des Brandes à LE MAGNY
- **Monsieur MOREAU Jean-Michel**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 16, Fontigon à ST HILAIRE SUR BENAIZE
- **Madame MOREAU JOSEPH Véronique née MOREAU**  
Assistante médico-administratif de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 31, bd de la Vrille à CHATEAUROUX
- **Madame MOULIN Nathalie née ROGER**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2, Les Ormes à VINEUIL
- **Madame NAUDET Marie-José née BRIGAND**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, route de Nohant à STE LIZAIGNE
- **Monsieur PERCHAUD Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant La Maison-Neuve à LA CHAMPENOISE
- **Monsieur PERROT Claude**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 14, rue du Bat le Tau à ISSOUDUN
- **Monsieur PIROT Francis**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 39, route de Saint-Denis-De-Jouhet au MAGNY
- **Madame PONROY Marie-Christine née PION**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant La Preugne des Bordes à BUXIERES D AILLAC
- **Monsieur RABIER Lionel**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, avenue de la Résistance à VALENÇAY



- **Madame RABIER Lydie née BEAUFRERE**  
Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 10 bis, rue des Plantes à DEOLS
- **Madame RAVEAU-BAUDAT Marie-Christine née RAVEAU**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, Mairie de DEOLS  
demeurant 11, rue du Portugal à DEOLS
- **Madame REBEYROL Martine**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, allée des Noisetiers à CHATEAUROUX
- **Monsieur REGIBIER Patrick**  
Rédacteur, Mairie de DEOLS  
demeurant 9, rue des Ombelles à COINGS
- **Monsieur REMILLAC Bernard**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Surjoux à DOUADIC
- **Madame RENAUX Sylvie**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 9, chemin de la Ret à MONTIERCHAUME
- **Monsieur ROBERT Jean-Claude**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame RODET Nicole née BROSSARD**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de MEOBECQ  
demeurant 33, route de Neuillay-Les-Bois à MEOBECQ
- **Monsieur ROUET Pascal**  
Agent d'entretien espaces verts, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 6, chemin de la Couture à ST MARCEL
- **Madame ROUSSELET Dominique**  
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 62, rue Combanaire à CHATEAUROUX
- **Monsieur SAMBO Paul**  
Maître-ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 14, bd des Marins à CHATEAUROUX
- **Madame SIGNORET-GERBAUD Marie-Laure née SIGNORET**  
Adjoint des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de  
CHATEAUROUX  
demeurant 9, chemin des Taupins à LUANT
- **Madame TAYON Véronique née GEBHARTH**  
Assistante médico-administratif de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 14, bd des Charmilles à CHATEAUROUX
- **Madame TENEAU Myriam née BRIANT**  
Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 7, allée Yves Montand au POINÇONNET
- **Madame THERET Chantal née THIBAUT**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bel Air à ST MAUR

- **Monsieur THIBAUT Jean-Michel**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 34, rue Fleury à CHATEAUROUX
- **Madame THOLLON Sylvie née ROUSSELET**  
Rédacteur-chef, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME  
demeurant 532, chemin du Rabrot à MONTIERCHAUME
- **Madame TIXIER Annie née DAGAUT**  
Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 9, rue Jacques Copeau à CHATEAUROUX
- **Madame TRIGAUD Martine née DUPOUX**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant Le Grand Vivier à AIGURANDE
- **Monsieur VENAULT Jean-Jacques**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Avant au BLANC
- **Monsieur VIARD Jean-Pierre**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 120, chemin des Pierrettes au PECHEREAU
- **Monsieur VILLEMONAIS Alain**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 62, route de La Châtre à ISSOUDUN
- **Madame VILLEMONT Véronique**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 24, rue de Notz à CHATEAUROUX
- **Madame VIRAULT Danielle née ROUSSEAU**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, allée du Buissonnet à ECUEILLE
- **Madame VIVIER Laurence née MINDET**  
Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 14, rue Flandres Dunkerque à ISSOUDUN

#### **Médaille OR**

- **Monsieur AUFORD Michel**  
Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, chemin de la justice à MONTGIVRAY
- **Monsieur AUGY Gaëtan**  
Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant La Pomme à MONTGIVRAY
- **Monsieur BALLEREAU Claude**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT
- **Madame BALLEREAU Marie-Thérèse née BERNERON**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT
- **Madame BARBAUD Françoise née DEJOIE**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 4, rue des Amandiers à ARDENTES

- **Monsieur BERNARDET Daniel**  
Technicien supérieur hospitalier 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 9, rue Romain Roland à CHATEAUROUX
- **Madame BIDAULT Marie-Christine**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 66, rue Pierre et Marie Curie à CHATEAUROUX
- **Madame BLANCHARD Chantal née LEREDDE**  
Attaché principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant Rue Bue à BAGNEUX
- **Madame BRAULT Jany née RENAUD**  
Infirmière cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant Le Grenouillat à ETRECHET
- **Madame BRUNAUD Françoise née BERNARD**  
Attaché principal territorial, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 27, boulevard Marx Dormoy à ISSOUDUN
- **Madame CHAMPIGNEUX ERRERO Jocelyne née CHAMPIGNEUX**  
Attachée d'administration hospitalière principale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, rue Montante à ISSOUDUN
- **Monsieur CHAUVET Jacques**  
Adjoint administratif hospitalier 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue du Moulin à Vent à CHATEAUROUX
- **Madame COULON Marie-Claude née PAPON**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Les Patureaux de Chantemerle à ORSENNES
- **Madame COUSIN Fabienne née BECOURT**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 7, allée de Tolière à CHATEAUROUX
- **Madame COUTON Chantal**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 76/323, rue d'Aquitaine à CHATEAUROUX
- **Monsieur DAIGUSON Patrick**  
Attaché principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 1, rue des Champs de Vavre au PECHEREAU
- **Madame DANJOT Christiane née BARROIS**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, rue Jules Ferry au BLANC
- **Monsieur ERDEVEN Patrick**  
Infirmier cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 20, route de Chezelles à VILLEDIEU SUR INDRE
- **Madame GARCIA Béatrice née CORAZZA**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 43, allée de Sagan à CHATEAUROUX
- **Madame GILLET Josiane**  
Attachée territoriale, Mairie de CLUIS  
demeurant 6, rue du Château à CLUIS
- **Monsieur GRANGER Robert**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 33, route de Saint-Denis-de-Jouhet au MAGNY

- **Madame GUILLAUME Pierrette née CORNETTE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2, rue du Moulin à ST VALENTIN
- **Monsieur HUSBAND Edouard**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 17, rue Jolivet à CHATEAUROUX
- **Madame JOFFE Martine née SIMONOT**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant Rue du Président Allende à MONTIERCHAUME
- **Monsieur LABAT Francis**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 8, chemin des deux roues à LES BORDES
- **Monsieur LAFOND Jean-Marie**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue du Pavé Romain à SEGRY
- **Madame LANSADE Anne-Marie**  
Attaché territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6, rue Lamartine à CHATEAUROUX
- **Madame LOPEZ Muriel née BABAULT**  
Secrétaire de mairie, Mairie de ST GENOU  
demeurant La Brigaudière à ST GENOU
- **Madame MARTIN Nicole**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, rue Nicolas Ledoux à CHATEAUROUX
- **Monsieur MERCIER Dominique**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Brande à MONTIPOURET
- **Madame MERCIER Marie-Christine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Monteil à MONTIPOURET
- **Monsieur MEUNIER Michel**  
Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 18, rue de l'Egalité à ST MAUR
- **Monsieur MONJOINT Daniel**  
Agent de maîtrise principal, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 66, rue Roland Garros à CHATEAUROUX
- **Madame MOULARD Jocelyne née ANDRE**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, place Couturier à MONTIERCHAUME
- **Monsieur NEVIERE Alain**  
Ingénieur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Vilaise à BELABRE
- **Madame PERRET Myriam née DETE**  
ATSEM principal 2ème classe, Mairie de ECUEILLE  
demeurant Hervault à ECUEILLE
- **Madame PERRIN Anne-Marie née NIBODEAU**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6, rue Charles Perrault au BLANC

- **Monsieur PESSON Jean-Louis**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19, rue du Jarillet à LEVROUX
  
- **Madame PUYO THERESE née DAMBREVILLE**  
Adjoint technique territorial principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant Le Grand Foulinin à VICQ EXEMPLET
  
- **Monsieur RABOTTIN François**  
Maître ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 12, allée des Rosiers à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur REBOURG Jean-Jacques**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, la Renaissance au BLANC
  
- **Madame ROBERT Roselyne née BISSON**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE
  
- **Monsieur ROGGY Philippe**  
Ingénieur Chef classe normale, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, rue des Plantes au BLANC
  
- **Monsieur ROUSSEAU Michel**  
Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6 bis, RN 20 à COINGS
  
- **Madame SCHOLL Martine née LACOSTE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 10, allée du Parc au PONT CHRETIEN CHABENET
  
- **Monsieur THEVENY Yves**  
Directeur de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 59, bd George Sand à CHATEAUROUX
  
- **Madame TOUZET Françoise née ROBIN**  
Rédacteur principal, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION de STE SEVERE SUR INDRE  
demeurant 18, rue Feusina à STE SEVERE SUR INDRE
  
- **Monsieur TURPIN Jean-Pierre**  
Technicien principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 5, rue des Ingrains à CHATEAUROUX

**Article 3 :** Madame la directrice des services du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011335-0003**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 01 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Direction du Cabinet et de la Sécurité  
Service du Cabinet et de la Sécurité**

Arrêté portant attribution de la médaille  
d'honneur du travail à l'occasion de la  
promotion du 1er janvier 2012

## **A R R E T É du 01 décembre 2011**

Portant attribution de la médaille d'honneur régionale,  
départementale et communale

Promotion du 01 janvier 2012;

Le Préfet de l'Indre  
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu les articles R.411-41 à 411-53 du code des communes

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, modifié par le décret n°88-309 du 28 mars 1988

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005

Relatif à l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

-----

## **A R R E T E**

**Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :**

### **Médaille ARGENT**

- **Monsieur AUJARD Etienne**  
Adjoint au maire de AMBRAULT  
demeurant La Brande à AMBRAULT
- **Monsieur FONBAUSTIER Jacques**  
Adjoint au maire de AMBRAULT  
demeurant 25, rue de Guisblond à AMBRAULT
- **Monsieur GAILLARD Michel**  
Adjoint au maire de LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL  
demeurant La Croix Saint-Roch à LOURDOUEIX ST MICHEL
- **Monsieur PERREAU Alain**  
Conseiller municipal de AMBRAULT  
demeurant 16, rue du Paré à AMBRAULT

**Article 2 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :**

**Médaille ARGENT**

- **Madame ALLARD Françoise née JOURDAIN**  
Agent d'entretien, Mairie de ECUEILLE  
demeurant 39, rue des Grands Champs à ECUEILLE
- **Monsieur AUDEBERT Emmanuel**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant Allée Jean Giraudoux à CHATEAUROUX
- **Monsieur AUDEBERT Pascal**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Coret à MONTCHEVRIER
- **Monsieur AUDOUX Thierry**  
ATP1 Electricien, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 18, rue Haute au MENOUX
- **Monsieur AUFORT Philippe**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 22, rue des Eglantines à LACS
- **Madame AUGENDRE Martine née SAINSON**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Bourg à NOHANT VIC
- **Madame AUGEREAU Nelly née AUTEILLIER**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 30, allée de Corbilly au POINÇONNET
- **Monsieur AUVRAY Eric**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne d'AIGURANDE  
demeurant La Bouzanne à AIGURANDE
- **Madame BABARIT Nicole**  
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE
- **Monsieur BACHELIER Philippe**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 7, allée des Lilas à DEOLS
- **Monsieur BARON Stéphane**  
I.A.D.E. de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 73, avenue Marcelle Lemoine à CHATEAUROUX
- **Madame BARRIERE Martine née ALAPETITE**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 35, rue Guynemer à CHATEAUROUX
- **Madame BARRY Christiane**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 11, rue de la Bièvre à CHATEAUROUX
- **Madame BAUDIN Sandrine née CHARTIER**  
Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de MONTIERCHAUME  
demeurant 5, place de la Mairie à NEUVY PAILLOUX



- **Madame BAUJEAN Marianne**  
Aide soignante classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Eisenhower à CHATEAUROUX
- **Madame BAYARD Yvette née CHAMPEAU**  
Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 1/5, avenue Maurice Rollinat à AIGURANDE
- **Madame BÉGUET Ginette**  
Adjoint territorial d'animation 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE  
demeurant Ferté à LUCAY LE MALE
- **Madame BELLAMY Colette née TICHIT**  
Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 31, chemin de la Grouaille à VINEUIL
- **Madame BELLET Nadine**  
Aide soignante classe exceptionnelle, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant 22, rue du 14 Juillet à LA CHATRE
- **Monsieur BENALI-KHARROUBI Mourad**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 2, rue de l'Etang à GIROUX
- **Madame BERLOQUIN Jasmine**  
Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 61, route de Châtillon à MEZIERES EN BRENNE
- **Madame BERTHIAS-TEULADE Emmanuelle**  
Adjoint administratif territorial de 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 15, cour Croix d'Or à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame BIDAUD Karine née BLIN**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6/4, rue des Etas-Unis à CHATEAUROUX
- **Madame BILLARD Marilyne née DELANEAU**  
Auxiliaire de soins principale de seconde classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX  
demeurant 4, Square Albert Laprade à BUZANÇAIS
- **Madame BLANCHET Dominique née DAUDON**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Lamartine à CHATEAUROUX
- **Madame BLENET Maryse**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3/10, rue des Ecoles à ISSOUDUN
- **Madame BOISSEAUX Martine**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 78, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX
- **Monsieur BOITARD Philippe**  
Agent de maîtrise, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 16, rue François Villon à ISSOUDUN
- **Madame BORDAGE Anne-Marie**  
Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 25, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX
- **Monsieur BORDAT Stéphane**  
ATTEE spécialité cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 22, rue du Chêne au PECHEREAU

- **Madame BOUCHARD Isabelle née BOMBAUD**  
Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant Les Sacristains à LACS
- **Madame BOUCHERON Marie-Claude**  
Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 54, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur BOURDEAU Guillaume**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 40, rue Pasteur à NEUVY PAILLOUX
- **Madame BOURGOGNON Annie née MOREAU**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 12, rue Pasteur à CHATILLON SUR INDRE
- **Mademoiselle BRISSE Lydie**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 6, route de Châteauroux à MARON
- **Madame BRISSET Corinne née GALLAND**  
Agent technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 21, allée des Grouailles à CHATEAUROUX
- **Monsieur BROUILLARD Didier**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 28, rue de Verdun à NEUVY ST SEPULCHRE
- **Madame BUISSON Catherine née CHARTIER**  
Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 18, chemin de la Croix Blanche à MEOBECQ
- **Madame CAILLAUD Isabelle née CAILLAULT**  
Aide-soignante de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 5, allée de Roses à ST GAULTIER
- **Monsieur CARANGEOT Laurent**  
ATTEE magasinier, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 14, rue des Gronanges à LES BORDES
- **Monsieur CHABOT Dominique**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue de Verdun à DEOLS
- **Madame CHAMPEIL Monique née FOURNIAL**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE
- **Monsieur CHAMPEIL Raymond**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bournoisseau à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame CHARRE Christine**  
Aide-soignante classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 13, place Jean-Jacques Rousseau à MONTIERCHAUME
- **Madame CHARTIER Jackie née CRON**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 12, bd du Général Leclerc à CHATILLON SUR INDRE
- **Mademoiselle CHATAUR Frédérique**  
Adjoint administratif hospitalier principal 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 2, rue Aristide Briant à DEOLS

- **Madame CHOISY Liliane née VILLAIN**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 1, rue de la Gare à CLION
- **Madame CLORIS Marie-Geneviève née JEANNEAUD**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 369, Bat 6 - allée Franklin Roosevelt à CHATEAUROUX
- **Madame COCHET Marie-France née JULIEN**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant Les Loges à MEUNET PLANCHES
- **Monsieur CORNILLAT Pascal**  
Agent technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX
- **Madame COSSON Annick née BERGERAULT**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant Rue Paul Langevin à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur CRENNER Philippe**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Bourg à ST CHARTIER
- **Madame DECREUX Rolande**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Champ du Pommier à LA CHATRE
- **Madame DEFAY Jacqueline née GUIGNARD**  
Maître-ouvrier, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant Rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DEFAY Nathalie née DUCOUDRET**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 23, rue de Bellevue à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DEJOLLAT Patricia née BISSON**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant Le Boutillon à CONCREMIERS
- **Madame DELBOS Catherine**  
Aide-soignante, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 17, allée des Ormeaux à ST MAUR
- **Madame DENIS Elisabeth née GANGNEUX**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 2, impasse Belain à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DEWITTE Marie-Christine née GRAZIANA**  
Aide-soignante, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 7, rue des Sables de Beauregard à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame DISTRIQUIN Martine née CAGLIONI**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant La Josépherie à CONDE
- **Madame DONATIEN Laurence**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 14, rue des Bordes à LA CHATRE
- **Monsieur DORANGEON Bruno**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de communes Marche Berrichonne à AIGURANDE  
demeurant Les Lhomais à ST DENIS DE JOUHET

- **Madame DROZDZ Catherine**  
Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 6, rue des Arums à VILLIERS
- **Monsieur DUBLANCHET Christian**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Bidoire à URCIERS
- **Monsieur DULION Alain**  
Adjoint technique de 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant La Perdrière à ORVILLE
- **Monsieur DUMAS Jean-Bernard**  
Agent d'encadrement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 2, allée Claude Debussy au POINÇONNET
- **Monsieur DUPRE Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 10, rue du Petit Epôt au POINÇONNET
- **Monsieur FAUCON Jean-Claude**  
Agent d'entretien qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 12, rue du Prieuré à ST MICHEL EN BRENNE
- **Monsieur FERRAND Daniel**  
Agent d'entretien qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 24, rue Edouard Branly à PAULNAY
- **Madame FORGES Marie-Christine née SAUVAGET**  
Secrétaire de Mairie, Mairie de MEOBECQ  
demeurant 14, route de Neuillay-Les-Bois à LA CHAPELLE ORTHEMALE
- **Madame FORTUIT Florence née LERICOLAIS**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 22, allée des Dryades au POINÇONNET
- **Monsieur FRAS Dominique**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 31, rue Pierre Fresnay à CHATEAUROUX
- **Monsieur FRENAIZON Eric**  
Adjoint technique de 2ème classe, Mairie de DEOLS  
demeurant 27, rue du Pont Perrin à DEOLS
- **Madame GAUGRY Sylvie**  
Aide-soignante classe normale, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant Chemin de la Diane à ST AOUSTRILLE
- **Monsieur GENEVIER Kléber**  
Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant La Caillonnière à PAULNAY
- **Madame GERHARD Mireille née TOUSSAINT**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant Square de Touraine à ISSOUDUN
- **Madame GERVAIS Elisabeth née MAUDUIT**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 20, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur GERY Pierre**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 10, route de Levroux à VICQ SUR NAHON

- **Monsieur GILARDET Pascal**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 6, rue Barbara Grangeroux à DEOLS
- **Monsieur GOURBEYRE Christian**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 36, rue Hector Berlioz à CHATEAUROUX
- **Madame GRASON Guilène née BRET**  
Attaché principal, COMMUNAUTE DE COMMUNES de LURY SUR ARNON  
demeurant 5, chemin de la Grenouillerie à STE LIZAIGNE
- **Madame GUENARD Evelyne née CHARPENTIER**  
Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant La Commanderie des Salles à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur GUILBAUD Bertrand**  
Infirmier de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 7, rue Fleury à CHATEAUROUX
- **Monsieur GUIMBAUD Philippe**  
Aide-soignant de classe supérieur, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 17, allée des Pêcheurs à CHATEAUROUX
- **Madame GUITTÉ Marielle**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 110, avenue Léon Blum à VILLEDIEU SUR INDRE
- **Monsieur HEMERY Gilles**  
Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 56, allée de la Maréchal au POINÇONNET
- **Monsieur HÉMERY Jacky**  
Aide-soignant, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 16, route de Celon à BAZAIGES
- **Madame HERBODEAU Marie-Thérèse née ALESSI**  
Infirmière diplômée d'Etat, cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant Rue du chemin neuf à AMBRAULT
- **Madame JANNIN Sylvie née MAGNIN**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 7, route de Velles à ARTHON
- **Monsieur JEAMBUT Jean-Michel**  
Adjoint technique 1ère classe des établissements d'enseignement, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 15, rue des Eglantines à LACS
- **Monsieur JEANNE André**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 30, rue Pierre Bordat à MONTGIVRAY
- **Madame JEANNETON Nathalie née DESTOUCHES**  
ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant 3, Turquet de Mayerne au BLANC
- **Monsieur JOSSINET Jean-Louis**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 198/219, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX
- **Madame KACZMARCZYK Annie née MADEC**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 59 bis, rue de Vernusse à CHATEAUROUX

- **Monsieur LABETOULLE Hervé**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Combette à AIGURANDE
  
- **Madame LABREUILLE Brigitte**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 20, rue du Pré de la Barre à LA CHATRE
  
- **Madame LAMY Chantal**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 4, rue Désiré Thiennot à MEZIERES EN BRENNE
  
- **Madame LANCHAIS Nicole née BENY**  
Agent des services hospitaliers qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant La Galoperie à MEZIERES EN BRENNE
  
- **Madame LAPLANCHE Linda**  
Adjoint administratif de 1ère classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de  
MONTIERCHAUME  
demeurant 46, rue de la Grande Croix à NIHERNE
  
- **Monsieur LAROCHE Dominique**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue de la Croix à VIGOUX
  
- **Madame LAROSE Catherine née GUENAIS**  
Attaché principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 14, rue des Combattants AFN à ST MAUR
  
- **Madame LAUCHET Florence née JOLLET**  
Sage femme de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 26, rue Fernand Reynaud à CHATEAUROUX
  
- **Madame LE NORMAND Christine née DUCOULOMBIER**  
IDE classe normale, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 11, La Caillaudière à DIORS
  
- **Madame LEBLANC Liliane née RIDET**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant Territeau à MEZIERES EN BRENNE
  
- **Madame LEBRETON Marie-Hélène née HERVIER**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LYE  
demeurant 4, route de Saint-Aignan à LYE
  
- **Monsieur LECOMTE Daniel**  
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE  
demeurant 22, rue Roger Ménars à LUCAY LE MALE
  
- **Monsieur LECREUX Claude**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Ville à NEUVY ST SEPULCHRE
  
- **Madame LIGEARD Valérie née BEIGNEUX**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 10, route de Châtillon au TRANGER
  
- **Madame LIGNELET Christelle**  
Secrétaire médicale, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant 1, route de Vatan à LUCAY LE LIBRE

- **Madame LOCCIOLA-CAILLE Marie-Lise née LOCCIOLA**  
Infirmière classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 33, rue des Remparts à CHATEAUROUX
- **Monsieur LOMBARD Emmanuel**  
Technicien principal de 1ère classe, Communauté d'agglomération castelroussine à CHATEAUROUX  
demeurant 93, avenue des Anémones à DEOLS
- **Madame LORY Françoise née LECLERC**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Blord à SASSIERGES ST GERMAIN
- **Madame MALASSET Carmen née COUTY**  
Adjoint technique 1, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 2, chemin du Querou à MONTGIVRAY
- **Madame MALLET Valérie**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 52, Le Sapin Vert à BUZANÇAIS
- **Madame MARCHAND Sophie née BOURRIFFET**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 5, place du Champs de Foire à ST GAULTIER
- **Monsieur MARSAULT Thierry**  
Agent de restauration scolaire élémentaire, MAIRIE de BOIS-COLOMBES  
demeurant 15, chemin du Casse-Cou à CUZION
- **Monsieur MARTIN Bernard**  
Adjoint technique 2ème classe, MAIRIE de VIJON  
demeurant La Rigaudière à VIJON
- **Monsieur MARTIN Jean-Luc**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 110, rue du Gendarme Patrice Comboliaud à CHATEAUROUX
- **Madame MARTINS Marie-Alexandre née FERRAO-MENDES**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant 3, rue du Tricot à ISSOUDUN
- **Madame MASSET Jacqueline**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 3, route de Velles à CHATEAUROUX
- **Madame MELINE Marie-France née CARMEILLE**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Forêt à VICQ SUR NAHON
- **Madame MERIOT Nathalie**  
Adjoint administratif de 1ère classe, Mairie de DEOLS  
demeurant La Ferrandière à LA CHAMPENOISE
- **Madame MESSAAD Souad née KARMOUNI**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1/10, place du Général de Gaulle à LA CHATRE
- **Madame MEUBLAT Françoise née LOUIS**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 17, rue de la Vrille à CHATEAUROUX
- **Madame MIAUX Béatrice née BILLARD**  
Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue de la Fuie à CHATEAUROUX

- **Madame MITATY Odile née RONDELLOT**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 9, impasse du Gué de la Chapelle à ST MAUR
- **Madame MOREAU Agnès**  
Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bord à NERET
- **Madame MOREAU Marie-Agnès**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19/3612, rue Paul Valéry à CHATEAUROUX
- **Monsieur MOREAU Patrice**  
Attaché de Conservation du Patrimoine, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 52, rue Saint-Martin à ISSOUDUN
- **Madame NACU Geneviève née MOULINBLANC**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant Les Guilloux à LA PEROUILLE
- **Madame NATUREL Michèle née LUMET**  
Attaché territorial de conservation du patrimoine, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 9, rue des Trois Marchands à BUZANÇAIS
- **Madame NIEUWENSTEED Florence**  
Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 4, allée des Epinettes à NEUVY PAILLOUX
- **Madame OLIVEIRA Marie**  
Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 89, boulevard de Cluis à CHATEAUROUX
- **Madame PAGET Marie-Christine née BASSET**  
Adjoint technique territorial 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 29, bd Blaise Pascal - APT 11 à CHATEAUROUX
- **Monsieur PASDELOUP Franck**  
Assistant médico-technique de classe supérieure, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 154, rue de la Brauderie au POINÇONNET
- **Madame PASQUIER Françoise née VILLERET**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 3, rue des AFN à FLERE LA RIVIERE
- **Madame PASQUIER Jeannette**  
Agent des services hospitaliers qualifié, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 11, rue de la Charrière à FLERE LA RIVIERE
- **Monsieur PATRIGEON Lewis**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Louis Suard à CHATEAUROUX
- **Madame PERCHAUD Christine née LONATI**  
Cadre de santé, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 17, rue de la République à CLION
- **Madame PERCHAUD Isabelle née POIGNAULT**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant 16, rue des Acacias à STE LIZAIGNE
- **Monsieur PERCHAUD Patrick**  
Adjoint technique de 1ère classe, Communauté de communes de LEVROUX  
demeurant 21, rue du Jarillet à LEVROUX



- **Madame PETIOT Annie née RAYNAUD**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 22, rue du Juge de Paix à ISSOUDUN
- **Monsieur PHILIPPON Christophe**  
Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 25, avenue George Sand à LA CHATRE
- **Madame PICAULT Rolande**  
ATSEM 1ère classe, RPI LES CHAMPIS de NOHANT-VIC  
demeurant 3, allée du Puits au MAGNY
- **Madame PIGELET Florence née CHAMPAGNAT**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Les Glaux à NEUVY PAILLOUX
- **Mademoiselle PIOFFET Evelyne**  
Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe cuisine, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 22/3366, bd Blaise Pascal à CHATEAUROUX
- **Madame PIPERAUD Hélène née GENOT**  
Adjoint administratif 2ème classe, Mairie de ECUEILLE  
demeurant 20, rue des Moulins à ECUEILLE
- **Madame POITVIN Marie-Yvonne née CHAPLEAU**  
Aide-soignante de classe supérieure, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 3, rue de la Pinellerie à ST MICHEL EN BRENNE
- **Madame POITVIN Pascale**  
Infirmière de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant La Javonnerie à BOMMIERS
- **Madame POLLET Marie-Agnès née CHARMETANT**  
Infirmière de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant Le Petit Rosay à VILLIERS
- **Madame PORCHERON Marie-Claude née DEMARQUET**  
Rédacteur chef territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 17, rue Jean-Baptiste Charcot à CHATEAUROUX
- **Monsieur PORNET Thierry**  
Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant Les Loges de Dressais à ARDENTES
- **Madame POURNIN Jacqueline née BARON**  
Adjoint administratif 1ère classe, Centre Communal d'Action Sociale de CHATEAUROUX  
demeurant 67, allée des Saules à CHATEAUROUX
- **Mademoiselle PROT Chantale**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 196, avenue John Kennedy à CHATEAUROUX
- **Monsieur QUÉTINEAU Louis**  
Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 18, route de Lignièrès à PRUNIERS
- **Madame RABIER Chantal née BARBOUX**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 20, route de Buzançais à VILLEGOUIN

- **Madame REGINAUD Nathalie**  
Infirmière diplômée d'Etat de 2ème grade ISGS, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 38, rue Gallieni à CHATEAUROUX
- **Monsieur REIGNOUX Thierry**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d' ARDENTES  
demeurant 10, rue Victor Hugo à ARDENTES
- **Madame RIMETZ Isabelle**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 8, rue Notre Dame à ARGENTON SUR CREUSE
- **Madame RIPOTEAU Véronique**  
Adjoint administratif 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 54 bis, RN 20 à CELON
- **Madame ROBIN Isabelle née RENARD**  
Infirmière de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant La Font de Moulin à MOSNAY
- **Mademoiselle ROBY Catherine**  
Analyste, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 138, rue de la Brauderie au POINÇONNET
- **Madame ROUSSEAU Annie née GODARD**  
Aide-soignante, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant 14, route d'Ardentes à STE FAUSTE
- **Madame ROUSSEL Marie-Claude née BERGER**  
Adjoint technique 2ème classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant Les Essarts à OULCHES
- **Monsieur ROY Thierry**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant Le Petit Vivier à AIGURANDE
- **Madame SAMAIN Marielle née PINON**  
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, Mairie de LUCAY LE MALE  
demeurant Bourdiclon à LUCAY LE MALE
- **Madame SAULNIER Marie-Laure née DEPOND**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant L'Hopiteau à CLERE DU BOIS
- **Monsieur SAUVAGET Jean-Michel**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 43 bis, route du Gueniau à ISSOUDUN
- **Madame SAUVONNET-CHAUVARD Isabelle née CHAUVARD**  
Assistant socio-éducatif, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 13/62, rue de Verdun au BLANC
- **Madame SCHNEIDER Martine née PAITRAULT**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur SCHNEIDER Pascal**  
Maître ouvrier principal, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 4, rue Marie-Joseph Chartier à MEZIERES EN BRENNE
- **Monsieur SELLERET Bruno**  
Adjoint technique des établissements d'enseignement 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 6, rue de la Limoise à ISSOUDUN

- **Madame SOUDY Brigitte**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de CHEZAL BENOIT  
demeurant 48, route de La Châtre à ISSOUDUN
- **Monsieur STEPHEN Roger**  
Peintre, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 1/91, rue du Docteur Lamaze à DEOLS
- **Monsieur TAFFANEAU Dominique**  
Ouvrier professionnel qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 41, impasse du Petit Verger à COINGS
- **Madame TEINTURIER Nicole née JEULIN**  
Adjoint technique de 2ème classe, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de  
MONTIERCHAUME  
demeurant 5, allée Louis Aragon à MONTIERCHAUME
- **Madame TERRIS Sonia**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 49, avenue de Verdun à CHATEAUROUX
- **Madame THIDET Annie**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre hospitalier d'ISSOUDUN  
demeurant 53, avenue de Bel Air à ISSOUDUN
- **Monsieur THOMAS François**  
Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 2, rue de la Manufacture Royale à CHATEAUROUX
- **Madame TICHIT Claudine**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 9, allée des Marguerites à DEOLS
- **Monsieur TILLIT Patrick**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 34, rue de la Catiche à CHATEAUROUX
- **Madame TORTISSIER Elisabeth**  
Adjoint technique, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 38, rue des Aubiers à DIORS
- **Madame TOUCHARD Sandrine**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 24 ter, allée des Druides au POINÇONNET
- **Monsieur TOUCHET Marc**  
Attaché principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 186, rue Nationale à LA CHATRE
- **Madame TREMBLAIS Catherine**  
Aide-soignante de classe normale, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNE  
demeurant 11, rue des Quatre Vents à ST MICHEL EN BRENNE
- **Madame TRICOCHÉ Sylvie née MARDON**  
Aide-médico psychologique, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 2, allée des Bégonias à DEOLS
- **Madame TRINQUART Conception née GONZALEZ MARTIN**  
Assistante maternelle, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 20, boulevard de la Vrille à CHATEAUROUX

- **Madame TRUMEAU Isabelle née LEVASSORT**  
Assistant médico-technique de classe supérieure, Communauté d'agglomération castelroussine de CHATEAUROUX  
demeurant 197 bis, route de la Brauderie au POINÇONNET
- **Madame TUFFIER Fabienne**  
Brigadier chef principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 38, route de la Loge au MAGNY
- **Madame VANAULT Sonia**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 1, allée des Camélias à DEOLS
- **Madame VARVOU Marie-Thérèse née MOULIN**  
Ouvrier professionnel qualifié, E.H.P.A.D. de MEZIERES EN BRENNÉ  
demeurant 12, rue de la Vieille Eglise à MEZIERES EN BRENNÉ
- **Madame VERRAES Viviane**  
Aide-soignante classe supérieure, HOPITAL LOCAL de CHATILLON SUR INDRE  
demeurant 12, route de Châtillon au TRANGER
- **Madame VILLENEUVE Véronique**  
Assistant socio-éducatif, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX  
demeurant 102/14, allée des Platanes à CHATEAUROUX
- **Monsieur VOUZELAUD Henri**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2 bis, rue du Moulin à ST VALENTIN

#### Médaille VERMEIL

- **Madame ADAM Sylvie née MERCIER**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 53, rue Pierre et Marie Curie à ARDENTES
- **Monsieur ARROUY Michel**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue Jean Giraudoux à LEVROUX
- **Monsieur AUDOIN Bernard**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 36, route des Pellerins à MAUVIERES
- **Madame AUDOR Marie-Claude née CHARVY**  
Infirmière de classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant Allée de la Pommeraie au POINÇONNET
- **Madame AUFRERE Sylviane née AUBOURG**  
Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 21, allée de Talleyrand à CHATEAUROUX
- **Madame AYOUNI Corine née GAUTIER**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 16, rue des Prés Mousseaux à DEOLS
- **Madame BAJOL Dany née GUILLOT**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 90, avenue Marcel Lemoine à CHATEAUROUX
- **Monsieur BALLERIAUD Michel**  
Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, route de Saint-Michel à LINGE

- **Madame BARNIER Georgina**  
Directrice hors classe, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 55 bis, rue d'Estrée à ST GENOU
- **Monsieur BARRE Gilbert**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, la Chatonnière à BUZANÇAIS
- **Madame BEAUMONT Jacqueline**  
Adjoint administratif 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 193, rue de Strasbourg à CHATEAUROUX
- **Monsieur BEGUET Yves**  
Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, avenue Wilson à REUILLY
- **Monsieur BERRUER Gilles**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Vieille Eglise à ECUEILLE
- **Madame BESSEGE Annie**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Rue du Gymnase à DEOLS
- **Madame BESSON Marie-Noëlle née DAMAY**  
Secrétaire de Mairie, Mairie de LA CHATRE LANGLIN  
demeurant 48, route d'Argenton à ST BENOIT DU SAULT
- **Madame BIARD Catherine née RENOUX**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 6, rue de la République à DEOLS
- **Madame BIHL Annie née PICHON**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Riz à MERS SUR INDRE
- **Monsieur BLANCHARD Jean-Paul**  
Aide-soignant classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 9, route du Lac à EGUZON CHANTOME
- **Monsieur BODIN François**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue Elie Granat à VARENNES SUR FOUZON
- **Monsieur BORDET Didier**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 2F, rue Jean Pacton à LA CHATRE
- **Monsieur BORGET Claude**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 28, rue du Bas Berry à REUILLY
- **Madame BOUCHARDON Patricia née CARE**  
Infirmière de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 59, allée Paul Rue au POINÇONNET
- **Madame BOUCHETOUT Solange née LORY**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, avenue de l'Ambulance à CHATEAUROUX
- **Madame BOULET Jocelyne née POULAIN**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant Les Aubuees à LINIEZ

- **Monsieur BOUQUET Jean**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Haute Varenne à BELABRE
  
- **Madame BOUQUIN Florence née MICHAUD**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 18, allée des Ormeaux au POINÇONNET
  
- **Monsieur BOURSIN Franck**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 49, rue Saint-Martin à ISSOUDUN
  
- **Monsieur BREMAUD Gérard**  
Technicien principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 19, rue du Clergé à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur BRETAUD Jean**  
Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 27, rue de l'Etang à LACS
  
- **Monsieur BRIGAND Jean**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 2, route des Pouzets à ARGENTON SUR CREUSE
  
- **Monsieur BRUNEAU Jacques**  
Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 91, rue des Marchis à BUZANÇAIS
  
- **Madame BRUNEAU Marie-Jeanne née TARERE**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 18, rue Juliot Curie à MONTGIVRAY
  
- **Monsieur BRUNET Jean-Jacques**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2, place de l'Eglise à LUREUIL
  
- **Madame CHAMBONNEAU Lysiane née MARGOUX**  
Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 16, rue Marcel Pagnol à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur CHATRE Michel**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 57, rue du Moulin Saint-Paterne à ISSOUDUN
  
- **Monsieur CHAUVIN Didier**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 83, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX
  
- **Madame CHAUVIN Isabelle née ROI**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 88, avenue du Général de Gaulle à LEVROUX
  
- **Madame CLAIRAMBAULT Sylvie née LAPAINTE**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 10, rue Pasteur à LEVROUX
  
- **Madame COMONT Marie-Laure née DUBREUIL**  
Cadre de santé, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 7, rue du Lt-Colonel Pichené à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur CORDIER Dominique**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 27, rue Ernest Périgois à LA CHATRE

- **Madame CRINIÈRE Martine née MARCHAIS**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 4, rue du 3ème RAC à CHATEAUROUX
- **Monsieur DAGOIS Daniel**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, chemin d'Aveille à SASSIERGES ST GERMAIN
- **Madame DECHANSIAUD Bernadette**  
Monitrice éducatrice, Etablissement public départemental Blanche de Fontarce de CHATEAUROUX  
demeurant Route de La Châtre au MAGNY
- **Monsieur DECOUARD Christian**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue de Bauge au BLANC
- **Monsieur DEPOND Claude**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Chemin de la Fontaine St Rodène à LEVROUX
- **Monsieur DEREGNAUCOURT Patrick**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 20, route de Rivarences à OULCHES
- **Madame DESMARETZ Sylvie née MOUCHENOTTE**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 40, rue Raoul Adam à CHATEAUROUX
- **Monsieur DESRIER Philippe**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 14, espace Mendès France à CHATEAUROUX
- **Madame DEVILLIERS Yvonne née DEPOND**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 1, rue Marcel Bouillon à LEVROUX
- **Monsieur DION Jean-François**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, Prigny à CONCREMIERS
- **Monsieur DONATIEN Thierry**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 6, rue de la Herse à ISSOUDUN
- **Monsieur DUBREUCQ Daniel**  
Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, rue Hervé Faye à CHATEAUROUX
- **Madame FADEAU Micheline**  
Secrétaire de Mairie, Mairie de FLERE LA RIVIERE  
demeurant 1, rue Gabriel Nigond à CHATILLON SUR INDRE
- **Monsieur FILLAUX René**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie du BLANC  
demeurant Avenue Pierre Mendès France au BLANC
- **Monsieur FOULATIER Guy**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 7, rue de la Fontaine à POULIGNY NOTRE DAME
- **Monsieur FOULATIER Michel**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 344, avenue La Châtre à CHATEAUROUX

- **Madame FOUQUÉ Nathalie née JAMET**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 38, route de Bellat à ARDENTES
- **Monsieur FOURNIER Franck**  
Aide-soignant de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue de Cantinier au POINÇONNET
- **Madame GAUTIER Claudine née ROBINET**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 3, allée de la Chapelle Saint Marc à MERS SUR INDRE
- **Monsieur GILLET Pascal**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 9, rue de la Nation à ISSOUDUN
- **Madame GIROUARD Evelyne née EMSELLEM**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 40, rue de la Prairie à VILLEDIEU SUR INDRE
- **Monsieur GODARD Laurent**  
Aide-soignant classe supérieure, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 3, rue du Chasse Midi à LEVROUX
- **Monsieur GOUBET Jannick**  
Agent de Maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Bourg à REBOURSIN
- **Monsieur GRANGY Jacky**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS
- **Madame GRANGY Michelle née MONCHAUSSE**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant Les Ajoncs à MOULINS SUR CEPHONS
- **Monsieur GUICHARD Thierry**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 292, chemin de la Marguillerie à DIOU
- **Madame GUIONNET Catherine née ROUSSELET**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 10, rue Chanzy à CHATEAUROUX
- **Monsieur GUITTONNEAU Patrick**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 6, rue de Savoie à ISSOUDUN
- **Madame GUTIERREZ Véronique née NAGODE**  
ATSEM 1ère classe, Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse de RUFFEC  
demeurant La Croix Blanche à ST AIGNY
- **Madame HARDEL Maryse**  
Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 1, rue du Retour à ISSOUDUN
- **Monsieur HEMERY Dominique**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, boulevard Saint-Denis à CHATEAUROUX
- **Madame HERBIN Marie-José née LECU**  
Agent territorial spécialisé école maternelle, Mairie de LE PECHEREAU  
demeurant 129, avenue du Vivier au PECHEREAU



- **Madame ISNARD Isabelle**  
Infirmière cadre de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 178, avenue d'Argenton à CHATEAUROUX
- **Monsieur JACQUET Dominique**  
Agent de maîtrise, Mairie du BLANC  
demeurant Beauregard au BLANC
- **Madame JAMET Isabelle née DELHOUME**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Chemin du Ch'Tit Village Crevant à MONTIERCHAUME
- **Madame JAOUEN Christine née PICAUD**  
Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 3, rue Victor Hugo à NEUVY ST SEPULCHRE
- **Madame JOUANOT Claudie**  
Adjoint administratif de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 9/44, rue de la Triperie à ISSOUDUN
- **Madame LAMY Nadine**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 267, avenue de La Châtre à CHATEAUROUX
- **Madame LANGLET Bénédicte**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 42/47, cours Saint-Luc à CHATEAUROUX
- **Monsieur LAPORTE Patrice**  
Agent de maîtrise, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME  
demeurant La Braudière à ST AOUT
- **Madame LAURENT Christelle**  
Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 4, rue des Seringuas à CHATEAUROUX
- **Monsieur LE BOURHIS Dominique**  
Agent des services hospitaliers qualifié, Hôpital Local de LEVROUX  
demeurant 24, rue Pascal Rechaussat à MOULINS SUR CEPHONS
- **Monsieur LEMOINE Dany**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 95, route de Selles Fomptin à CHABRIS
- **Monsieur LEVEQUE Jean-Pierre**  
Agent de maîtrise, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 36, les Vignes de Justice à BUZANÇAIS
- **Madame LONGIN Brigitte née GILLET**  
Aide soignante classe exceptionnelle, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 60B, avenue Charles de Gaulle à ISSOUDUN
- **Monsieur LOUIS Denis**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 67, avenue de Lignac à ST GAULTIER
- **Monsieur LUBIN Jean-Yves**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, chemin de la Locature à REUILLY
- **Monsieur LUGNOT Jean-Paul**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19, avenue Henri Barbusse à THENAY

- **Monsieur LUNEAU Patrick**  
Aide technique d'électroradiologie, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 35, rue Perard à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur MARGOUX Yannick**  
Agent maîtrise principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 46, route de Vaux à ARGENTON SUR CREUSE
  
- **Madame MERIOT Florence**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19, rue Jean-Raimeau à POULIGNY ST PIERRE
  
- **Madame METENIER Noëlle née LAGARDE**  
Préparatrice en pharmacie, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 48, rue Lucien Coupet à ISSOUDUN
  
- **Monsieur MEURGUE Jean-Marc**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue des Grands Buissons à ARDENTES
  
- **Monsieur MOREAU Didier**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 31, rue du Chaumiau à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur MOREAU Jean-Louis**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, route des Brandes à LE MAGNY
  
- **Monsieur MOREAU Jean-Michel**  
Agent de maîtrise principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 16, Fontigon à ST HILAIRE SUR BENAIZE
  
- **Madame MOREAU JOSEPH Véronique née MOREAU**  
Assistante médico-administratif de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 31, bd de la Vrille à CHATEAUROUX
  
- **Madame MOULIN Nathalie née ROGER**  
Rédacteur territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2, Les Ormes à VINEUIL
  
- **Madame NAUDET Marie-José née BRIGAND**  
Adjoint technique 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 3, route de Nohant à STE LIZAIGNE
  
- **Monsieur PERCHAUD Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant La Maison-Neuve à LA CHAMPENOISE
  
- **Monsieur PERROT Claude**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 14, rue du Bat le Tau à ISSOUDUN
  
- **Monsieur PIROT Francis**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 39, route de Saint-Denis-De-Jouhet au MAGNY
  
- **Madame PONROY Marie-Christine née PION**  
Aide-soignante classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant La Preugne des Bordes à BUXIERES D AILLAC
  
- **Monsieur RABIER Lionel**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, avenue de la Résistance à VALENÇAY

- **Madame RABIER Lydie née BEAUFRERE**  
Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 10 bis, rue des Plantes à DEOLS
- **Madame RAVEAU-BAUDAT Marie-Christine née RAVEAU**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, Mairie de DEOLS  
demeurant 11, rue du Portugal à DEOLS
- **Madame REBEYROL Martine**  
Assistant socio-éducatif principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, allée des Noisetiers à CHATEAUROUX
- **Monsieur REGIBIER Patrick**  
Rédacteur, Mairie de DEOLS  
demeurant 9, rue des Ombelles à COINGS
- **Monsieur REMILLAC Bernard**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Surjoux à DOUADIC
- **Madame RENAUX Sylvie**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 9, chemin de la Ret à MONTIERCHAUME
- **Monsieur ROBERT Jean-Claude**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE
- **Madame RODET Nicole née BROSSARD**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de MEOBECQ  
demeurant 33, route de Neuillay-Les-Bois à MEOBECQ
- **Monsieur ROUET Pascal**  
Agent d'entretien espaces verts, Conseil Régional du Centre à ORLEANS  
demeurant 6, chemin de la Couture à ST MARCEL
- **Madame ROUSSELET Dominique**  
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 62, rue Combanaire à CHATEAUROUX
- **Monsieur SAMBO Paul**  
Maître-ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 14, bd des Marins à CHATEAUROUX
- **Madame SIGNORET-GERBAUD Marie-Laure née SIGNORET**  
Adjoint des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de  
CHATEAUROUX  
demeurant 9, chemin des Taupins à LUANT
- **Madame TAYON Véronique née GEBHARTH**  
Assistante médico-administratif de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 14, bd des Charmilles à CHATEAUROUX
- **Madame TENEAU Myriam née BRIANT**  
Assistante médico-administratif de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 7, allée Yves Montand au POINÇONNET
- **Madame THERET Chantal née THIBAUT**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Bel Air à ST MAUR

- **Monsieur THIBAUT Jean-Michel**  
Manipulateur d'électroradiologie de classe supérieure, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 34, rue Fleury à CHATEAUROUX
- **Madame THOLLON Sylvie née ROUSSELET**  
Rédacteur-chef, SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS de MONTIERCHAUME  
demeurant 532, chemin du Rabrot à MONTIERCHAUME
- **Madame TIXIER Annie née DAGAUT**  
Aide-soignante de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 9, rue Jacques Copeau à CHATEAUROUX
- **Madame TRIGAUD Martine née DUPOUX**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant Le Grand Vivier à AIGURANDE
- **Monsieur VENAULT Jean-Jacques**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Avant au BLANC
- **Monsieur VIARD Jean-Pierre**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 120, chemin des Pierrettes au PECHEREAU
- **Monsieur VILLEMONAIS Alain**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 62, route de La Châtre à ISSOUDUN
- **Madame VILLEMONT Véronique**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Centre Départemental Les Grands Chênes St Denis de CHATEAUROUX  
demeurant 24, rue de Notz à CHATEAUROUX
- **Madame VIRAULT Danielle née ROUSSEAU**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, allée du Buissonnet à ECUEILLE
- **Madame VIVIER Laurence née MINDET**  
Aide-soignante, Centre hospitalier de ISSOUDUN  
demeurant 14, rue Flandres Dunkerque à ISSOUDUN

#### **Médaille OR**

- **Monsieur AUFORD Michel**  
Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 12, chemin de la justice à MONTGIVRAY
- **Monsieur AUGY Gaëtan**  
Agent de maîtrise principal, Mairie de LA CHATRE  
demeurant La Pomme à MONTGIVRAY
- **Monsieur BALLEREAU Claude**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT
- **Madame BALLEREAU Marie-Thérèse née BERNERON**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Boussinière à ST BENOIT DU SAULT
- **Madame BARBAUD Françoise née DEJOIE**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 4, rue des Amandiers à ARDENTES

- **Monsieur BERNARDET Daniel**  
Technicien supérieur hospitalier 2ème classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 9, rue Romain Roland à CHATEAUROUX
- **Madame BIDAULT Marie-Christine**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 66, rue Pierre et Marie Curie à CHATEAUROUX
- **Madame BLANCHARD Chantal née LEREDDE**  
Attaché principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant Rue Bue à BAGNEUX
- **Madame BRAULT Jany née RENAUD**  
Infirmière cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant Le Grenouillat à ETRECHET
- **Madame BRUNAUD Françoise née BERNARD**  
Attaché principal territorial, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 27, boulevard Marx Dormoy à ISSOUDUN
- **Madame CHAMPIGNEUX ERRERO Jocelyne née CHAMPIGNEUX**  
Attachée d'administration hospitalière principale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, rue Montante à ISSOUDUN
- **Monsieur CHAUVET Jacques**  
Adjoint administratif hospitalier 1ère classe, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 12, rue du Moulin à Vent à CHATEAUROUX
- **Madame COULON Marie-Claude née PAPON**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Les Patureaux de Chantemerle à ORSENNES
- **Madame COUSIN Fabienne née BECOURT**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 7, allée de Tolière à CHATEAUROUX
- **Madame COUTON Chantal**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 76/323, rue d'Aquitaine à CHATEAUROUX
- **Monsieur DAIGUSON Patrick**  
Attaché principal, Mairie d'ARGENTON SUR CREUSE  
demeurant 1, rue des Champs de Vavre au PECHEREAU
- **Madame DANJOT Christiane née BARROIS**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, rue Jules Ferry au BLANC
- **Monsieur ERDEVEN Patrick**  
Infirmier cadre supérieur de santé, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 20, route de Chezelles à VILLEDIEU SUR INDRE
- **Madame GARCIA Béatrice née CORAZZA**  
Rédacteur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 43, allée de Sagan à CHATEAUROUX
- **Madame GILLET Josiane**  
Attachée territoriale, Mairie de CLUIS  
demeurant 6, rue du Château à CLUIS
- **Monsieur GRANGER Robert**  
Adjoint technique 2ème classe, Mairie de LA CHATRE  
demeurant 33, route de Saint-Denis-de-Jouhet au MAGNY

- **Madame GUILLAUME Pierrette née CORNETTE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 2, rue du Moulin à ST VALENTIN
- **Monsieur HUSBAND Edouard**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie d'ISSOUDUN  
demeurant 17, rue Jolivet à CHATEAUROUX
- **Madame JOFFE Martine née SIMONOT**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant Rue du Président Allende à MONTIERCHAUME
- **Monsieur LABAT Francis**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 8, chemin des deux roues à LES BORDES
- **Monsieur LAFOND Jean-Marie**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 1, rue du Pavé Romain à SEGRY
- **Madame LANSADE Anne-Marie**  
Attaché territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6, rue Lamartine à CHATEAUROUX
- **Madame LOPEZ Muriel née BABAULT**  
Secrétaire de mairie, Mairie de ST GENOU  
demeurant La Brigaudière à ST GENOU
- **Madame MARTIN Nicole**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, rue Nicolas Ledoux à CHATEAUROUX
- **Monsieur MERCIER Dominique**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Brande à MONTIPOURET
- **Madame MERCIER Marie-Christine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant Le Monteil à MONTIPOURET
- **Monsieur MEUNIER Michel**  
Technicien principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 18, rue de l'Egalité à ST MAUR
- **Monsieur MONJOINT Daniel**  
Agent de maîtrise principal, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 66, rue Roland Garros à CHATEAUROUX
- **Madame MOULARD Jocelyne née ANDRE**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 8, place Couturier à MONTIERCHAUME
- **Monsieur NEVIERE Alain**  
Ingénieur principal, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant La Vilaise à BELABRE
- **Madame PERRET Myriam née DETE**  
ATSEM principal 2ème classe, Mairie de ECUEILLE  
demeurant Hervault à ECUEILLE
- **Madame PERRIN Anne-Marie née NIBODEAU**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6, rue Charles Perrault au BLANC

- **Monsieur PESSON Jean-Louis**  
Technicien territorial, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 19, rue du Jarillet à LEVROUX
  
- **Madame PUYO THERESE née DAMBREVILLE**  
Adjoint technique territorial principal, Conseil général de BOURGES  
demeurant Le Grand Foulinin à VICQ EXEMPLET
  
- **Monsieur RABOTTIN François**  
Maître ouvrier, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 12, allée des Rosiers à CHATEAUROUX
  
- **Monsieur REBOURG Jean-Jacques**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 33, la Renaissance au BLANC
  
- **Madame ROBERT Roselyne née BISSON**  
Adjoint technique 1ère classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 64, route du Blanc à CHATILLON SUR INDRE
  
- **Monsieur ROGGY Philippe**  
Ingénieur Chef classe normale, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 5, rue des Plantes au BLANC
  
- **Monsieur ROUSSEAU Michel**  
Technicien principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 6 bis, RN 20 à COINGS
  
- **Madame SCHOLL Martine née LACOSTE**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Général de l'Indre de CHATEAUROUX  
demeurant 10, allée du Parc au PONT CHRETIEN CHABENET
  
- **Monsieur THEVENY Yves**  
Directeur de classe normale, Centre hospitalier de CHATEAUROUX  
demeurant 59, bd George Sand à CHATEAUROUX
  
- **Madame TOUZET Françoise née ROBIN**  
Rédacteur principal, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION de STE SEVERE SUR INDRE  
demeurant 18, rue Feusina à STE SEVERE SUR INDRE
  
- **Monsieur TURPIN Jean-Pierre**  
Technicien principal de 2ème classe, Mairie de CHATEAUROUX  
demeurant 5, rue des Ingrains à CHATEAUROUX

**Article 3 :** Madame la directrice des services du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011336-0007**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 02 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Direction du Cabinet et de la Sécurité  
Service interministériel de Défense et de Protection Civile**

Arrêté abrogeant le plan de secours spécialisé  
conditions atmosphériques exceptionnelles -  
phénomène neige verglas



PREFET DE L'INDRE

**Direction des services du cabinet  
et de la sécurité**

S.I.D.P.C.

Dossier suivi par Thierry GUILLONNET

☎ : 02-54-29-50-76

☎ : 02-54-29-50-77

✉ : thierry.guillonnet@indre.pref.gouv.fr

**Arrêté n°**

**abrogeant le plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles – phénomène neige verglas**

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE L'INDRE**

Chevalier de la légion d'honneur

**Vu** la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile;

**Vu** le décret n° 2005-1157 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC ;

**Vu** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**Vu** le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

**Vu** l'arrêté n° 11-18/2011 du 27 octobre 2011 portant approbation du plan intempéries de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2006-E-01-0111 du 9 janvier 2006 portant approbation du plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles – phénomène neige verglas ;

**Sur** proposition de madame la directrice des services du cabinet ;

**ARRETE :**

**Article 1er :** l'arrêté préfectoral n° 2006-E-01-0111 du 9 janvier 2006 portant approbation du plan de secours spécialisé conditions atmosphériques exceptionnelles – phénomène neige verglas est abrogé.

**Article 2 :** Madame la directrice des services du cabinet, messieurs les sous-préfets des arrondissements d'Issoudun, La Châtre et le Blanc, messieurs les chefs des services départementaux concourant à la mise en place du plan intempéries de la zone de défense et de sécurité Ouest, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Le Préfet



Xavier PÉNEAU



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011321-0018**

**signé par Le Préfet de la région Bretagne, Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest,  
Préfet d'Ile- et- Vilaine  
le 17 Novembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction de la Logistique et des Mutualisations**

Préfecture de la zone de défense et sécurité  
Ouest - arrêté n ° 11-19 - délégation de  
signature à Monsieur Marcel RENOUF



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## **PREFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE ET SECURITE OUEST**

### **ARRETE**

**N° 11-19**

donnant délégation de signature

à Monsieur Marcel RENOUF  
préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne,  
préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine

au titre des mesures de police administrative relevant de la coordination zonale

**LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET SECURITE OUEST  
PREFET DE LA REGION BRETAGNE  
PREFET D'ILLE ET VILAINE**

VU le code de la défense, notamment son article R. 1311-7 ;

VU le décret N° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

VU le décret N° 2010-225 du 4 mars 2010 portant modifications de certaines dispositions du code de la défense relatives aux préfets délégués pour la défense et la sécurité, aux états majors interministériels de zone de défense et de sécurité, aux délégués et correspondants de zone de défense et de sécurité et à l'outre-mer ainsi que certaines dispositions relatives aux secrétariats généraux pour l'administration de la police et certaines dispositions du code de la santé publique ;

VU le décret du 3 juillet 2009 nommant Monsieur Michel CADOT, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 20 janvier 2010 nommant Monsieur Marcel RENOUF, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 1<sup>er</sup> août 2011 nommant Madame CHAUFFOUR-ROUILLARD, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté Égalité Fraternité*

VU la décision n°68 du 23 novembre 2010 affectant Monsieur Philippe GICQUEL, administrateur civil, en qualité d'adjoint au secrétaire général pour l'administration de la police (SGAP Ouest) ;

## ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée à **M. Marcel RENOUF**, préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, pour les arrêtés relatifs aux mesures de police administrative relevant de la coordination zonale.

**ARTICLE 2** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marcel RENOUF, délégation est donnée dans l'ordre à :

- **M. Philippe GICQUEL**, adjoint au secrétaire général pour l'administration de la police (SGAP Ouest) ;
- **Mme CHAUFFOUR-ROUILLARD**, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**ARTICLE 3** - Le préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et sécurité Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité Ouest.

**ARTICLE 4** - Ampliation du présent arrêté sera adressé à messieurs les préfets de région et de département de la zone de défense et de sécurité Ouest ainsi qu'à mesdames et messieurs les délégués ministériels de zone.

RENNES, le      **17 NOV. 2011**

Le préfet de la région Bretagne  
préfet de la zone de défense et sécurité Ouest  
préfet d'Ille-et-Vilaine



Michel CADOT



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011326-0007**

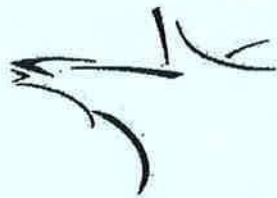
**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction de la Logistique et des Mutualisations**

Préfecture de zone de défense et de sécurité  
Ouest - SGAP - arrêté fixant la date limite de  
transmission des dossiers d'inscription à un  
recrutement sans concours pour l'accès au  
grade d'adjoint technique de 2ème classe de  
l'intérieur et de l'outre-mer, au titre de l'année  
2011



**PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST**

**SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE**



**ARRETE**

**SGAP OUEST**

*DELEGATION DE TOURS*  
Direction des ressources humaines  
Bureau zonal du recrutement  
Affaire suivie par : Fiona BUREAU  
☎ : 02 47 42 85 36

n° 19/2011

**Fixant la date limite de transmission des dossiers d'inscription à un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer, au titre de l'année 2011**

Le Préfet de la zone de défense et de sécurité ouest

- VU le code de la défense ;
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;
- VU l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 2002-916 du 30 mai 2002 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la police ;
- VU le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique ;
- VU le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- VU le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat ;
- VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;
- VU l'arrêté ministériel du 30 octobre 2007 fixant la liste des spécialités des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer ;

28, rue de la Pilate CS 40725 35207 RENNES Cedex 2

- VU l'arrêté ministériel du 8 janvier 2008 fixant les modalités d'organisation du recrutement des adjoints techniques de l'Intérieur et de l'Outre-mer ;
- VU l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'Intérieur de l'Outre-mer et des collectivités territoriales ;
- VU l'arrêté ministériel du 24 octobre 2011 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe de l'Intérieur et de l'Outre-mer (services déconcentrés);
- VU l'arrêté préfectoral n° 11-05 du 12 avril 2011 donnant délégation de signature à M. Marcel RENOUF, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest ;
- VU la circulaire du 10 avril 1991 relative à la mise en oeuvre de la déconcentration des recrutements des fonctionnaires ;
- SUR la proposition du Secrétaire général adjoint pour l'administration de la police ;

#### ARRETE

- Article 1<sup>er</sup>** - Un recrutement sans concours de 17 adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe de l'Intérieur et de l'Outre-mer est ouvert dans le ressort géographique du SGAP Ouest au titre de l'année 2011.
- Article 2** - La date limite de transmission des dossiers de candidature est fixée au 10 décembre 2011, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.
- Article 3** - Les dates des phases d'admissibilité (sélection des dossiers) et d'admission (entretiens) seront fixées par spécialité, ultérieurement.
- Article 4** - Le présent arrêté sera publié au registre des actes administratifs des préfectures de l'Eure-et-Loir, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.
- Article 5** - Le Secrétaire général adjoint pour l'administration de la police et la Directrice des ressources humaines sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes , le 22 NOV. 2011

Pour le Préfet,  
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest

Marcel RENOUF



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n °2011334-0001**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 30 Novembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction des Affaires Economiques et Financières**

répartition du produit des amendes de police  
relevées par les radars automatiques.  
Répartition 2011. Département de l'Indre





PREFET DE L'INDRE

PREFECTURE  
DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES  
SERVICE DES AIDES EUROPEENNES ET DE L'ETAT  
Dossier suivi par : Nathalie BLONDEAU  
☎ : 02.54.29.51.78  
☎ : 02.54.29.51.56  
Mail : nathalie.blondeau@indre.gouv.fr

**ARRETE n°2011334-0001 du 30 NOV. 2011**

portant répartition du produit des amendes de police relevées par les radars automatiques.  
Répartition 2011. Département de l'Indre.

**Le préfet,**  
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 40 de la loi de finances 2008 et son alinéa 3 ;

Vu l'article 62 de la loi de finances initiale pour 2011 ;

Vu la répartition effectuée par le comité des finances locales dans sa réunion du 8 novembre 2011 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1er** - Une somme de **778 789 €** est attribuée au département de l'Indre au titre des amendes de police relevées par les radars automatiques pour l'année 2011.

**ARTICLE 2** - Cette somme sera mandatée par imputation sur les crédits mis à la disposition du préfet de l'Indre par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales (programme 754-01).

**ARTICLE 3** - Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des finances publiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le président du conseil général.

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE EN RÉGION  
VISA, le

25 NOV. 2011

par délégation du Directeur Régional  
des Finances Publiques de la région Centre  
L'Inspecteur de la DGFIP  
Chef de service auprès du C.B.R.

Pour le préfet  
et par délégation  
le secrétaire général

Philippe MALIZARD



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011334-0002**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 30 Novembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction des Affaires Economiques et Financières**

annulation de la subvention au titre de la DGE  
pour l'année 2009 revenant au RPI  
Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition de  
5 ordinateurs.

**ARRETE N°2011334-0002 du 30 NOV. 2011**  
**portant annulation de la subvention au titre de la dotation globale d'équipement**  
**(D.G.E.) pour l'année 2009 revenant au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition**  
**de cinq ordinateurs**

**Le préfet,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2334-32 et suivants et R 2334-19 et suivants ;

VU l'arrêté n° 2009-07-0095 du 8 juillet 2009 attribuant une subvention D.G.E au RPI Chassignolles, Le Magny pour l'acquisition de cinq ordinateurs ;

VU la lettre de M. le président en date du 17 octobre 2011 sollicitant l'annulation de cette subvention ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

**ARRETE**

**Article 1er** - Est annulée la subvention de **1 299,30 €** attribuée au RPI Chassignolles, Le Magny par arrêté préfectoral n° 2009-07-0095 du 8 juillet 2009 pour l'acquisition de cinq ordinateurs.

**Article 2** : une autorisation de programme d'un montant de **1 299,30 €** est disponible sur le programme 119-10.

**Article 3** - Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de La Châtre et le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le président du RPI Chassignolles, Le Magny.

Pour le préfet  
et par délégation  
le secrétaire général



Philippe MALIZARD



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011334-0004**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 30 Novembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction des Affaires Economiques et Financières**

annulation de la subvention DGE pour  
l'année 2008 revenant à la commune de  
Sacièrges Saint Martin pour l'acquisition de  
matériel informatique.

**ARRETE N°2011334-0004 du 30 NOV. 2011**  
**portant annulation de la subvention au titre de la dotation globale d'équipement**  
**(D.G.E.) pour l'année 2008 revenant à la commune de Sacierges Saint Martin pour**  
**l'acquisition de matériel informatique.**

**Le préfet,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2334-32 et suivants et R 2334-19 et suivants ;

VU l'arrêté n° 2008-08-0090 du 11 août 2008 attribuant une subvention D.G.E à la commune de Sacierges Saint Martin pour l'acquisition de matériel informatique ;

VU la lettre de M. le maire en date du 25 octobre 2011 sollicitant l'annulation de cette subvention ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

**ARRETE**

**Article 1er** - Est annulée la subvention de **285 €** attribuée à la commune de Sacierges Saint Martin par arrêté préfectoral n° 2008-08-0090 du 11 août 2008 pour l'acquisition de matériel informatique.

**Article 2** : une autorisation de programme d'un montant de **285 €** est disponible sur le programme 119-10.

**Article 3** - Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet du Blanc et le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le maire de Sacierges Saint Martin.

Pour le préfet  
et par délégation  
le secrétaire général



Philippe MALIZARD



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011335-0006**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 01 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales**

Classement de l'office de tourisme du pays de  
George Sand de La Châtre

**ARRETE N° 2011335-0006 du 1<sup>er</sup> décembre 2011**

**Portant** classement de l'office de tourisme du Pays de George Sand de **LA CHATRE**.

**Le préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le Titre III du Livre Ier du code du tourisme, et notamment les articles R 133-20 à D 133-31 du chapitre III relatif au classement des offices de tourisme,

Vu la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, et son décret d'application,

Vu l'arrêté du 10 juin 2011 modifiant l'arrêté du 12 novembre 2010 fixant les critères de classement des offices de tourisme (paru au J.O. du 23 juin 2011), précisant que les offices de tourisme existant à la date de publication du présent arrêté disposent d'un délai expirant le 31 décembre 2013 pour obtenir leur classement en catégorie conformément aux nouvelles dispositions,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-E-849 du 29 mars 2005 portant classement de l'office de tourisme de La Châtre dans la catégorie « deux étoiles »,

Vu la délibération en date du 29 septembre 2011 par laquelle le conseil communautaire de La Châtre et Sainte Sévère approuve la demande de classement de l'office de tourisme en catégorie « deux étoiles »,

Vu le dossier de demande de l'office précité en catégorie « deux étoiles » et les documents annexés,

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

**Article 1er** : est classé dans la catégorie « **DEUX ETOILES** », l'office de tourisme du pays de George Sand de La Châtre, situé 134 rue Nationale, **jusqu'au 31 décembre 2013.**

**Article 2** : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de La Châtre et le maire de La Châtre sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation  
le secrétaire général

Philippe MALIZARD



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011335-0007**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 01 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Service de Coordination et d'Evaluation de l'Action Départementale**

arrêté portant délégation de signature à  
Monsieur Jean- Marc MAJERES, directeur  
départemental de la cohésion sociale et de la  
protection des populations (DDCSPP) et  
abrogeant l'arrêté du 12 octobre 2011





PREFET DE L'INDRE

**ARRÊTÉ n°**

**portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc MAJERES,  
directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)  
de l'Indre et abrogeant l'arrêté n° 2011284-003 du 12 octobre 2011**

Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur,

- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
- Vu le code du sport ;
- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code rural ;
- Vu le code de l'environnement ;
- Vu le code de la construction et de l'habitation ;
- Vu le code du commerce ;
- Vu le code de la consommation ;
- Vu le code de la sécurité sociale,
- Vu le code du travail ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
- Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée, relative aux libertés et responsabilités locales ;
- Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 modifiée, pour l'égalité des chances ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 modifié, portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié, relatif à la déconcentration des décisions individuelles ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de Monsieur Xavier PÉNEAU en qualité de préfet de l'Indre ;
- Vu l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> janvier 2010 portant nomination de Monsieur Jean-Marc MAJERES en qualité de directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture de l'Indre,

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

Sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, à l'effet de signer les décisions et documents relevant de ses attributions dans les domaines d'activité suivants :

### ADMINISTRATION GENERALE

#### DESIGNATION DES ACTES

##### GESTION DU PERSONNEL

Personnel titulaire et contractuel :  
toute décision relevant d'une mesure de  
déconcentration au niveau départemental

Commissionnement des agents

#### BASE JURIDIQUE

Arrêté du 31 mars 2011 du Premier Ministre  
Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983  
Articles L 214-20, 221-6, R 221-22 du code rural  
Articles L 514-5 et L 514-13 du code de  
l'environnement

### I – COHESION SOCIALE

#### Droits des femmes :

Signature des correspondances courantes, convocations et comptes rendus de réunions relatifs à la mise en œuvre des actions menées au titre de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité

#### Lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances :

Signature des correspondances courantes, convocations et comptes rendus de réunions relatifs aux actions d'animation

Secrétariat de la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC)

#### **I-1 PROTECTION DES POPULATIONS VULNERABLES INSERTION PAR L'HEBERGEMENT ET LE LOGEMENT**

##### **Tutelle des pupilles de l'Etat :**

- |  |  |
|--|--|
| 1) Exercice de la tutelle des pupilles de l'Etat   | Art L. 224-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles |
| 2) Actes d'administration des deniers des pupilles |  |
| 3) Décisions de placement en vue d'adoption        | Art L. 224-9 du CASF   |

##### **Parentalité**

- |  |  |
|--|--|
| 4) 1) Financement des associations oeuvrant dans le cadre général de la parentalité et signature des conventions | Circulaire DGAS du 11 décembre 2008 relative aux REAAP |
| 5) 2) Signature et mise en œuvre du protocole départemental de développement de la médiation familiale           | Circulaire DGAS/AVIE/206/279 du 27 juin 2006           |

##### **Aide sociale :**

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| 6) Admission au bénéfice de l'aide sociale à la charge de l'Etat | Art L. 131 à L. 134 du CASF |
| 7) Recours devant les juridictions d'aide sociale                |                             |
| 8) Admission dans un CHRS  | Art L. 345-1 du CASF        |

##### **Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)**

Propositions budgétaires

##### **Domiciliation :**

- |   |   |
|---|---|
| 9) Agrément des associations et organismes à but non lucratif habilités à domicilier et apporter leur concours pour les demandes d'aide | Art L. 252-1 et suivants du CASF<br>Art L. 161-2-1 et L. 861-5 du code de la sécurité sociale |
|---|---|

**Protection juridique des majeurs :**

- 10) Arrêtés d'autorisation de création, d'extension et de transformation des organismes exerçant la protection juridique des majeurs      Loi n° 2007-308 du 5 mars 2007
- 11) Agrément des préposés d'établissement
- 12) Conventions avec les mandataires privés en vue d'un financement du budget de l'Etat.

**Aide au logement temporaire**

Conventions avec les organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées      Art R. 851-1 et 2 du CSS

**Emploi des enfants dans les spectacles et les professions ambulantes – Emploi des enfants comme mannequins dans la publicité et la mode**

Autorisations individuelles      Art L. 211-6 et 7 du code du travail  
Articles L 7124-1 à L 7124-35, R 7124-1 à R 7124-38 du code du travail

**Commission de réforme - Comité médical**

Correspondances et décisions relatives à la gestion des comités médicaux et des commissions de réforme      Décret n° 86.442 du 14 mars 1986 modifié et arrêté du 4 août 2004

Commission de réforme État et hospitalière

**Handicap**

- 1) Délivrance des cartes de stationnement      Article 173 du code de la famille et de l'aide sociale  
Recours gracieux sur cartes de stationnement      Loi n°2005-102 du 11 février 2005
- 2) Contribution financière au fonctionnement des MDPH      Décret n°2005-1590 du 19 décembre 2005
- 3) Participation à la COMEX de la MDPH
- 4) Suivi de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
- 5) Suivi du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)

**Logement**

Tous actes relatifs à la gestion courante du contingent préfectoral      Code de la construction et de l'habitation, articles L 441-1 et R 441-5

Tous actes relatifs à la mise en œuvre des dispositions de la loi du 5 mars 2007, chapitre 1 relatif à la garantie du droit au logement opposable et au décret n° 2007-1677 du 28 novembre 2007      Code de la construction et de l'habitation, articles L 441-2-3

Tous actes relatifs à la prévention des expulsions locatives, dont le secrétariat de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives      Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 portant mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (commission départementale de médiation en vue d'une offre de logement)

Gestion des expulsions locatives (hors recours à la force publique)

Tous actes relatifs à l'animation du plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et du plan      Décret n° 2007-1688 du 29 novembre 2007

départemental pour le logement des jeunes (PDLJ)

Secrétariat et présidence de la commission  
départementale de conciliation

Décret n° 2001-653 du 19 juillet 2001

## **I-2 POLITIQUES DE COHESION TERRITORIALE JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE, VIE ASSOCIATIVE**

### **Politique de la ville :**

Signature des correspondances courantes, convocations et comptes rendus de réunions relatifs aux actions d'animation de la politique de la ville, à la déclinaison des programmes spécifiques d'intervention en faveur des quartiers urbains fragiles et à la mise en œuvre des dispositifs contractuels

### **Jeunesse, éducation populaire :**

#### **Accueils collectifs de mineurs, à caractère éducatif, à l'occasion des vacances scolaires et des loisirs :**

Tous les actes de prévention, de contrôle et les mesures de police administrative, à l'exception des mesures individuelles d'interdiction ou de suspension d'exercer des fonctions auprès de mineurs, ainsi que les décisions de fermetures de locaux d'accueil.

Articles L 227 et R 227 du CASF et leurs textes d'application

#### **Agrément :**

Décisions d'agrément et de retrait d'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire ayant leur siège dans le département

Article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 et ses décrets d'application n° 2002-570 et n° 2002-571 du 22 avril 2002

### **Vie associative :**

Animation du « pôle vie associative », incluant l'accueil des dirigeants associatifs de l'arrondissement de CHATEAUROUX pour leurs démarches déclaratives.

Décisions d'octroi de subventions, aux associations ainsi qu'aux collectivités locales, inférieures ou égales à 23 000 €  
Ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les titres II et III du BOP 163 « Jeunesse et vie associative » (engagement, liquidation et mandatement)

## **I-3 SPORTS**

### **Protection des sportifs :**

Tous les actes de prévention, de contrôle et les mesures de police administrative, à l'exception des mesures individuelles d'interdiction ou de suspension d'exercer des fonctions d'organisation ou d'encadrement d'activités physiques et sportives, ainsi que les décisions de fermeture d'établissements

Code du sport

#### **Agrément :**

Décisions d'agrément et de retrait d'agrément des associations sportives ayant leur siège dans le département

Article R. 121 du code du sport

#### **Sport professionnel :**

Décisions d'approbation et d'opposition des conventions passées entre les associations sportives et les sociétés constituées par elles

Article L. 122-1 du code du sport

## **II - ALIMENTATION**

### **II-1 SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS**

Agrément sanitaire des établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale destinées à la consommation humaine	Art. L.233-2 du code rural
Arrêtés portant attribution de la patente sanitaire	Art. R.224-60 du code rural
Délivrance, suspension et retrait d'attestations, d'autorisations, dérogations, enregistrements d'établissements	Arrêtés ministériels pris en application des articles R.231-28 et R.236-6 du code rural
Retraits, consignation et rappel de lots	Art. L.231-1 du code rural et textes pris pour son application

### **II-2 SANTE ANIMALE**

Mesures en cas de maladie réputée contagieuse	Art. L.223-3, L.223-6 à L.223-8 du code rural et textes pris pour leur application
Mesures applicables aux maladies animales	Articles L.221-1, L.221-2, L.224-1 à L.224-3 et L.225-1 du code rural et arrêtés ministériels pris pour leur application
Agrément des négociants et centres de rassemblement	Art. L.233-3 du code rural et textes pris pour son application
Estimation des animaux abattus sur ordre de l'administration	Arrêté ministériel du 30 mars 2001 fixant les modalités de l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration Décret n° 2009-728 du 19 juin 2009
Contrôle sanitaire des reproducteurs, des centres d'insémination artificielle ou de transplantation embryonnaire et de la monte publique	Art. L.222-1 et les textes pris pour son application
Organisation de la lutte contre les maladies réputées contagieuses des abeilles	Arrêté ministériel du 11 août 1980 modifié

### **II-3 ALIMENTATION ANIMALE**

Enregistrement et agrément des établissements de la filière de l'alimentation animale	Art. L.235-1 et L.235-2 du code rural et les textes pris pour leur application
Autorisation de collecte de déchets d'origine animale pour l'alimentation des animaux domestiques	Règlement (CE) n° 1069/2009 - article 18

### **II-4 ÉLIMINATION DES CADAVRES, DES DECHETS, ET DES SOUS-PRODUITS**

Toutes décisions relatives à l'enlèvement et à la destruction de cadavres d'animaux en dehors des	Art. L.226-1 à L.226-10 du code rural Art. R.226-6 à D.226-15 du code rural
---	--

cas prévus par le marché national

Agrément et autorisation (attribution et retrait) des établissements détenant, éliminant ou valorisant les sous produits animaux non destinés à la consommation humaine

Règlement (CE) n° 1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 3 octobre 2002 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine et les textes pris pour leur application

## **II-5 BIEN-ETRE ET PROTECTION DES ANIMAUX**

Protection animale des animaux domestiques et sauvages

Art. L.211-2, L.211-6, L.211-11, L.211-14, L.211-17, L. 214-2 à L. 214-7 et L.214-12, L.214-13, L. 214-16, L. 214-17 L. 215-9 et R.214-17 du code rural, ainsi que les textes pris pour leur application

Délivrance, suspension et retrait des certificats de capacité, destinés à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie et d'espèces domestiques

Art. R.214-25 à R.214-27 du code rural et arrêtés pris pour leur application

## **II-6 FABRICATION, DISTRIBUTION ET UTILISATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE**

Fabrication d'aliments médicamenteux à la ferme

Art. L.5143-3 et R.5143-2 du code de la santé publique, ainsi que les textes pris pour leur application

## **II-7 CONTROLE DES ECHANGES INTRA-COMMUNAUTAIRES**

Agrément des opérateurs et de leurs installations

Art. L.236-1, L.236-2 et L. 236-8 et L.236-10 du code rural, ainsi que les textes pris pour leur application

Enregistrement des opérateurs

Article L 236-8 du code rural et 7 de l'arrêté du 9 juin 1994 relatif aux règles applicables aux échanges d'animaux vivants, de semences et embryons et à l'organisation des contrôles vétérinaires et à l'article 7 de l'arrêté du 11 mars 1996 relatif aux règles sanitaires et aux contrôles vétérinaires applicables aux produits d'origine animale provenant d'un autre Etat membre de la communauté et ayant le statut de marchandises communautaires

## **II- 8 IDENTIFICATION ET TRACABILITE**

Organisation, identification et décisions spécifiques concernant les espèces bovines, ovines, caprines, porcines, les équidés et les carnivores domestiques

Art. L.218-8, L.212-9, D.212.9, D.212-19, D.212-36, D.212-40 et D.212-65 du code rural

## **II- 9 CONTROLE DE L'EXERCICE DU MANDAT SANITAIRE ET DE LA PROFESSION VETERINAIRE**

Art. L.221-11, L.221-13, L.241-1,R.221-14, R.221-18 à R.221-20 -1 du code rural, ainsi que les textes pris pour leur application

### **III – CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR**

Mise en conformité impossible d'un lot non conforme à la réglementation en vigueur : utilisation à d'autres fins, réexpédition vers le pays d'origine ou destruction des marchandises dans un délai fixé	Article L.218-5 du code de la consommation
Mise en conformité, dans un délai fixé d'une prestation de services non conforme à la réglementation en vigueur	Article L.218-5.1 du code de la consommation
Injonction de faire procéder, dans un délai fixé, à des contrôles par un organisme indépendant Produit non soumis à ce contrôle : réalisation d'office de ce contrôle, en lieu et place du responsable	Article L.218-5-2 du code de la consommation
Déclaration des appareils à rayonnements ultra violets.	Article 13 du décret n° 97-617 du 30 mai 1997 relatif à la vente et à la mise à disposition du public de certains appareils de bronzage utilisant des rayonnements ultraviolets
Autres matières entrant dans ce champ d'activité, à l'exclusion de celles relevant de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	Décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

### **IV - ENVIRONNEMENT**

#### **IV-1 PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE**

Détention d'animaux d'espèces non domestiques :	Art. L.412-1, L.413-2 et L.413-3 du code de l'environnement
- délivrance de certificat de capacité	Arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage
- délivrance d'autorisation d'ouverture d'établissement détenant des animaux d'espèces non domestiques	d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques Arrêté du 10 août 2004 fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques

#### **IV-2 GESTION ADMINISTRATIVE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Instruction administrative des dossiers concernant l'ensemble des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), à l'exception de la signature des décisions prises sous forme d'arrêté préfectoral	Code de l'environnement, notamment le titre 1 <sup>er</sup> du livre V (parties législatives et réglementaire) et textes d'application
Pour les ICPE exerçant des activités agricoles et agro-alimentaires : inspection en sus de la gestion administrative	Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

#### IV-3 PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Instruction administrative de la procédure d'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), constitution et secrétariat des Comités locaux d'information et de coordination (CLIC), à l'exception des décisions prises sous forme d'arrêtés préfectoraux

Code de l'environnement, notamment le titre 1<sup>er</sup> du livre V (parties législatives et réglementaires)

#### IV-4 DECHETS

Gestion des procédures de déclaration de transport et/ou négoce de déchets dangereux et/ou non dangereux, d'agrément concernant les véhicules hors d'usage (VHU) et la collecte et l'élimination des pneumatiques usagés, à l'exception de la signature des décisions

Code de l'environnement (art. 541.49 à 541.61)  
Décret n° 2003-727 du 01 août 2009  
Décret n° 2002-1563 du 24 décembre 2002

#### IV-5 EPANDAGES AERIENS

arrêté portant dérogation à l'interdiction des épandages aériens

Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et arrêté ministériel du 31 mai 2011

#### Article 2 :

Délégation de signature est donnée à M. MAJERES, directeur départemental de la Cohésion sociale et de la protection des populations, à l'effet de signer les propositions de transactions pénales prévues par l'article L.205-10 du code rural et de la pêche maritime, destinées à transiger sur la poursuite des contraventions et délits réprimés par :

- dans le code rural et de la pêche maritime : le titre préliminaire, les chapitres II à V du titre 1<sup>er</sup> (à l'exception de l'article L.205-11), les titres II, III et V du livre deuxième et les textes pris pour leur application ;
- dans le code pénal : les articles 444-4, 521-1, 521-2, R645-8, R654-1 et R655-1.

#### Article 3 :

Sont exclues de la délégation prévue à l'article premier du présent arrêté :

- a) la signature des correspondances ayant le caractère d'une prise de position de principe de l'Etat,
- b) la signature des correspondances adressées aux parlementaires, au président du conseil général, aux maires, aux administrations centrales, lorsqu'elles n'ont pas le caractère de correspondance relative à la gestion courante ou au fonctionnement du service.

#### Article 4 :

M. Jean-Marc MAJERES peut subdéléguer sa signature aux agents habilités placés sous son autorité. La décision de subdélégation sera transmise à la préfecture de l'Indre et fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

#### Article 5 :

L'arrêté préfectoral n° 2011284-0003 du 12 octobre 2011 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc MAJERES, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre est abrogé.

#### Article 6 :

Le Secrétaire général de la préfecture, le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet  
  
Xavier PÉNEAU





PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011339-0001**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 05 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales**

Fixation de l'indemnité due aux instituteurs  
non logés au titre de l'année 2011.

**ARRETE N°** **du**  
portant fixation de l'indemnité due aux instituteurs non logés au titre de l'année 2011.

**Le préfet de l'Indre**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu la loi n° 82-1126 du 29 décembre 1982, loi de finances pour 1983 ;

Vu la loi de finances pour 2010, n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 ;

Vu la loi de finances rectificative pour 2009, n° 2009-1674 du 30 décembre 2009 ;

Vu le décret n° 83-367 du 2 mai 1983 ;

Vu la circulaire ministérielle n° COT/B/11/14438/C du 9 juin 2011 portant recensement des instituteurs ayant droit pour la répartition de la dotation spéciales instituteurs 2011 ;

Vu la circulaire ministérielle n° NOR/COT/B/1130474/C du 23 novembre 2011 fixant le montant de la dotation spéciale instituteurs à 2 808 € pour l'année 2011 ;

Vu le résultat du recensement individuel des instituteurs ;

Vu l'avis des membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 7 octobre 2011 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRETE**

Article 1 - Le montant de base de l'indemnité compensatrice de logement due aux instituteurs non logés pour l'année 2011 est fixé à 2 808 € pour toutes les communes concernées du département de l'Indre.

Le montant de l'indemnité revenant à chaque catégorie d'instituteur est fixé ainsi qu'il suit :

- instituteur célibataire	:	2 196 €
- instituteur marié	:	2 760 €
- directeur célibataire	:	2 664 €
- directeur marié	:	3 204 €

Article 2 – La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux (adressé à M. le préfet de l'Indre, place de la Victoire et des Alliés – 36000 Châteauroux) ou d'un recours hiérarchique (adressé à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, direction générale des collectivités locales, 11, rue des Saussaies – Paris 8<sup>ème</sup>).

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges, 1 cours Vergniaud – 87000 Limoges.

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture, Mme et MM. les sous-préfets, Mme l'inspectrice d'académie, Mmes et MM. les maires du département et M. le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011339-0002**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 05 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales**

Arrêté déclarant d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, et portant cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux

## ARRÊTÉ

- **déclarant d'utilité publique** des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors
- **portant cessibilité** des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux

### **Le Préfet de l'Indre, Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le projet de réalisation des travaux nécessaires à l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors ;

Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L. 11-1, L. 11-1-1, L. 23-1, R. 11-1 à R. 11-3, R. 11-14-1 à R. 11-14-15 et R. 11-19 à R. 11-31 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 300-2 et R. 300-1 ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 122-1 et suivants, R. 122-1 et suivants,

Vu le Code rural et notamment ses articles L. 123-24, L. 352-1 et R. 352-2 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan d'occupation des sols valant plan local d'urbanisme de Diors approuvé le 11 mars 2002 et modifié ;

Vu le plan local d'urbanisme d'Étrechet approuvé le 31 janvier 2011 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 19 juin 2008 approuvant la décision de procéder à l'étude d'un projet d'aménagement concernant la ZAC d'Ozans et définissant les modalités de la concertation préalable à sa création ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 22 juin 2009 approuvant le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC d'Ozans ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 27 mai 2010 approuvant la création de la ZAC d'Ozans ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 24 mars 2011, demandant la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, ainsi que la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de ces travaux ;

Vu l'avis de l'autorité environnementale en date du 1<sup>er</sup> juin 2011 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011143-0011 du 23 mai 2011 prescrivant l'ouverture d'une enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire concernant des travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors ;

Vu les pièces constatant que l'avis au public relatif à l'ouverture de l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire a été publié, affiché et inséré dans les journaux « La Nouvelle République du Centre Ouest » en date du 27 mai 2011 et du 17 juin 2011 et « L'Écho du Berry » en date du 26 mai 2011 et 16 juin 2011 et que le dossier d'enquête est resté déposé en mairies d'Étrechet et Diors du 14 juin 2011 au 19 juillet 2011 inclus ;

Vu l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire qui s'est déroulée du 14 juin 2011 au 19 juillet 2011 inclus ;

Vu les rapport et conclusions, le procès-verbal d'enquête parcellaire et les conclusions et avis de la commission d'enquête en date du 19 août 2011 ;

Vu l'avis favorable assorti de recommandations de la commission d'enquête ;

Vu la déclaration de projet adoptée par délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération castelroussine en date du 29 septembre 2011 ;

Vu l'exposé des motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération ;

Vu le dossier de déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire tel que soumis à enquête ;

Considérant que la notification individuelle aux propriétaires du dépôt du dossier d'enquête en mairie, prévue à l'article R. 11-22 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été régulièrement effectuée ;

Considérant qu'à la suite de cette notification, le plan parcellaire et la liste des propriétaires établis par l'expropriant n'ont fait l'objet d'aucune contestation et que ces documents peuvent en conséquence être tenus pour exacts ;

Considérant que la notification aux propriétaires réels, présumés tels, usufruitiers et autres inconnus a été régulièrement affichée dans les communes d'Étrechet et Diors, comme en attestent les certificats des maires ;

Considérant qu'à la suite de cet affichage, personne n'a émis de réclamation, ni revendiqué la propriété de ces immeubles ;

Considérant que l'expropriation, poursuivie en vue des travaux nécessaires à l'aménagement de la zone d'activités, est susceptible de compromettre la structure d'exploitations agricoles dans la zone déterminée ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> : Sont déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ozans, par la Communauté d'agglomération castelroussine, sur le territoire des communes d'Étrechet et Diors, conformément au dossier annexé au présent arrêté.

Article 2 : En application de l'article R. 123-4 § II du Code de l'environnement, l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire effectuée vaudra également pour d'autres procédures devant normalement donner lieu à enquête publique en application des dispositions des articles L. 123-1 à L. 123-16 du Code de l'environnement. Si le projet n'a pas fait l'objet de modifications ou de compléments substantiels depuis l'achèvement de l'enquête, il pourra être procédé, sans nouvelle enquête, sous réserve des dispositions de l'article L. 123-13 du Code de l'environnement, à la réalisation des aménagements, ouvrages ou travaux dont les caractéristiques principales figuraient au dossier soumis à l'enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire.

Article 3 : La Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) est autorisée à acquérir les immeubles nécessaires au projet, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, dans un délai de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 4 : Sont déclarées cessibles, au profit de la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC), les parcelles désignées sur l'état parcellaire ci-annexé.

Article 5 : Le maître d'ouvrage devra remédier aux dommages causés aux exploitations dénommées « EARL de la Ferme du Bourg », « GAEC des Menas » et « SCEA Laroche », dans les conditions définies par les articles L. 123-24 et L. 352-1 du Code rural.

Article 6 : Est également annexé au présent arrêté l'exposé des motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération, prévu à l'article L. 11-1-1 3° du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Article 7 : Les pièces du dossier annexé au présent arrêté seront consultables à la Préfecture de l'Indre (Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales / Bureau des Collectivités Locales et du Contrôle de Légalité).

Article 8 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, ainsi que par voie d'affichage en mairies d'Étrechet et Diors.

Article 9 : Le secrétaire général de la préfecture, le président de la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) et les maires des communes d'Étrechet et Diors sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

  
Xavier PÉNEAU

La présente décision peut, dans un délai de **deux mois** à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux (adressé à M. le Préfet de l'Indre, place de la Victoire et des Alliés – 36 000 CHATEAUROUX) ou d'un recours hiérarchique (adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, direction générale des collectivités territoriales – 11 rue des Saussaies – Paris 8<sup>ème</sup>). Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois en saisissant le tribunal administratif de Limoges (1, cours Vergniaud – 87 000 Limoges).

Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

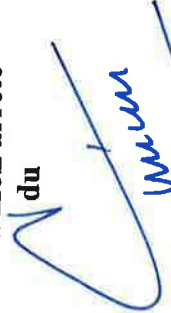
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CASTELROUSSINE  
COMMUNES D'ETRECHET ET DIORS**

**Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) D'OZANS (36)**

**ENQUÊTE PARCELLAIRE PARTIELLE**

*ÉTAT PARCELLAIRE*

Vu pour être annexé à mon arrêté  
n°  
Le préfet,



Xavier PÉNEAU

Mars 2011



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE  
ZAC d'OZANS  
ETAT PARCELLAIRE**

Mars 2011

REFERENCES		DESIGNATION DES TRAVAUX										Commune : ETRECHET			
Terrier 0001 Page : 1/3		Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) d'OZANS													
		INDICATIONS CADASTRALES					PROPRIETAIRES					EMPRISES		RELIQUATS	
N° du plan	Lieu-dit	section numéro cadastral	nature	surface (en m²)	DATE ET MODE D'ACQUISITION	Etat civil	Date et lieu de naissance	numéro cadastral	surface (en m²)	numéro cadastral	surface (en m²)	numéro cadastral	surface (en m²)		
1	La croix de Renier	B 17	Terre	358 376	Acte contenant liquidation-partage du 03/02/1994 (Me BARBIER-SAINT GAULTIER) publié à la Conservation des Hypothèques de CHATEAUROUX le 07/02/1994, Volume 1994P, n° 901.	1. M. DE SAINT-POL Charles Emmanuel (Propriétaire) Epoux de Mme MOULIN Anne Demeurant : Montaboulin 36130 DIORS	Né le 25/12/1953 à CHATEAUROUX (36)		37 750		320 626				
	Le Buisson Vert	A 107	Terre	344 955					331 792		13 163				
	Les Marchats	A 53	Terre	576					576		0				
	Les Marchats	A 54	Terre	175 388					175 388		0				
	Lès Marchats	A 208	Terre	6 349					4 204		2 145				
6	Faits de Marchats	A 60	Terre	333 625					128 794		204 831				

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE  
ZAC d'OZANS  
ETAT PARCELLAIRE**

Mars 2011

REFERENCES		DESIGNATION DES TRAVAUX											
Terrier 0002 Page : 2/3		Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) d'OZANS											
		INDICATIONS CADASTRALES					PROPRIETAIRES			EMPRISES		RELIQUATS	
N° du plan	Lieu-dit	section numéro cadastral	nature	surface (en m²)	DATE ET MODE D'ACQUISITION	Etat civil	Date et lieu de naissance	numéro cadastral	surface (en m²)	numéro cadastral	surface (en m²)		
7	Les Marchats	C 135	Terre	18 207	Acte contenant liquidation-partage du 03/02/1994 (Me BARBIER/SAINT GAULTIER) publié à la Conservation des Hypothèques de CHATEAUROUX le 07/02/1994, Volume 1994P, n°901.	1. M. DE SAINT-POL Charles Emmanuel (Propriétaire) Epoux de Mme MOULIN Anne Demeurant : Montaboulin 36130 DIORS	Né le 25/12/1953 à CHATEAUROUX (36)		400		17 807		

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CASTELROUSSINE  
ZAC d'OZANS  
ETAT PARCELLAIRE**

Mars 2011

REFERENCES		DESIGNATION DES TRAVAUX					Commune : DIORS				
Terrier 0003 Page : 3/3		Réalisation de la Zone d'Activités Haute Qualité Environnementale (HQE) d'OZANS									
		INDICATIONS CADASTRALES			PROPRIETAIRES			EMPRISES		RELIQUATS	
N° du plan	Lieu-dit	section numéro cadastral	nature	surface (en m²)	DATE ET MODE D'ACQUISITION	Etat civil	Date et lieu de naissance	numéro cadastral	surface (en m²)	numéro cadastral	surface (en m²)
8	La Pièce de la Martinerie	C 673	Terre	12 063	Attestation après décès du 19/09/2009 (Me FRUCHON / CHATEAUREUX) déposée à la Conservation des Hypothèques de CHATEAUREUX le 21/10/2009, référence d'enlissement 2009P7530.	1. Mme TALPE Fernande Hélène Clara Veuve de M. JOFFRE Hubert Demeurant : 11 rue de la Bièvre 36000 CHATEAUREUX  2. Mme JOFFRE Catherine Edith Sidonie Epouse de M. DELTOUR Bruno Demeurant : 15 rue des Francs Archers 35410 CHATEAUGIRON  3. M. JOFFRE Jean-Luc Epoux de Mme MASSERON Danièle Demeurant : Montvriil 36130 DIORS  4. M. JOFFRE Patrick Walter Epoux de Mme MENARD Rosita Demeurant : 51 rue de l'Orée du bois 53810 CHANGE  5. Mme JOFFRE Anne Michèle Marie Epouse de M. BLETY Philippe Demeurant : 9 avenue de la Charade 63122 CEYRAT	Née le 02/02/1934 à RIS ORANGIS (91)	1 200	10 883		

## **EXPOSE DES MOTIFS ET CONSIDERATIONS JUSTIFIANT L'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA Z.A.C D'OZANS**

### I – Présentation globale de l'opération

Le projet de création de la ZAC à vocation économique d'Ozans est apparu dès 2007 comme une nécessité absolue pour répondre aux enjeux de développement et de dynamisme du territoire castelroussin pour les années à venir. Il s'inscrit dans une politique globale d'aménagement du territoire, complémentaire à la requalification des zones d'activités existantes.

La zone d'Ozans est localisée sur deux communes de l'agglomération, Etrechet principalement et Diors pour une moindre surface. Il est bordé à l'ouest par la RD 67, entre le rond-point d'Ozans et celui des Menas, au nord par la zone industrielle de la Martinerie et par la zone militaire du 517ème RT, à l'est par la ferme de Rénier et le hameau des Godiers.

Ce site a été choisi en raison de sa situation géographique exceptionnelle. Il bénéficie en effet :

- D'une excellente accessibilité aux voies périphériques de Châteauroux, à l'autoroute A 20, à l'aéroport de Châteauroux-Centre, et à l'embranchement ferré de la Martinerie.
- D'une cohérence avec le tissu urbain existant. Ozans s'inscrit dans le prolongement de l'arc est de développement économique de l'agglomération.
- De l'absence de contrainte environnementale forte.
- D'une maîtrise foncière partielle par la C.A.C. A ce jour, la collectivité est propriétaire de près de 50% du périmètre de l'opération soit 249 ha.

Le périmètre opérationnel est de 468,1 ha auquel s'ajoute 40.5 ha de prairies alluviales situées au sud de la RD 67, soit un périmètre global de 508.6 ha. Ce périmètre global se décompose comme suit :

- **468.1 ha au Nord de la RD 67** destinés à l'implantation d'entreprises dont :
  - ✓ 330 ha commercialisables,
  - ✓ environ 108 ha d'espaces verts/naturels conservés, créés ou dédiés à la gestion des eaux pluviales,
  - ✓ 30 ha d'infrastructures comprenant des aménagements paysagers.
- **40.5 ha au Sud de la RD 67** destinés à la mise en place d'un plan de gestion écologique
  - ✓ 27.5 ha appartenant à la CAC, sur lesquels la collectivité, en partenariat avec Indre Nature a défini les modalités d'une gestion écologique pluriannuelle,
  - ✓ 13 ha appartenant à la Fédération de Pêche et à deux propriétaires privés avec lesquels sera recherché un partenariat pour une gestion écologique du site.

L'aménagement de la ZAC d'Ozans se fera en 2 tranches opérationnelles. La première tranche opérationnelle concernera les terrains dont la CAC est à ce jour propriétaire, dont

27.5 ha de prairies humides sur lesquels une activité agricole est maintenue et encadrée par un plan de gestion écologique.

Dans une dynamique globale de développement économique, où l'objectif est de proposer une diversification de l'offre, le projet de la ZAC d'Ozans se démarque des autres zones d'activités du territoire et de la région par les orientations suivantes :

- Une démarche HQE durant les phases conceptions et réalisation

Depuis son origine, la volonté de réaliser et gérer la future Zone d'Aménagement Concerté d'Ozans selon une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) a été clairement affichée.

En 2007, année de lancement des premières études préalables, aucune certification HQE reconnue n'existait pour les zones d'aménagement. Le contexte en la matière a évolué puisqu'une certification HQE spécifique aux opérations d'aménagement est en vigueur depuis 2011. Cette démarche concerne les phases conception et réalisation des projets. La CAC s'insère donc dans une démarche volontaire de certification HQE-Aménagement™.

En outre, cette recherche de certification HQE s'inscrit pleinement dans la continuité des travaux participatifs de type Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) menés depuis septembre 2010 avec le groupement de bureau d'études H4, Arch'Urba, Atelier d'Ecologie Urbaine auprès des habitants et des acteurs locaux.

La démarche HQE-Aménagement est composée de deux éléments indissociables :

- ✓ Un Système de Management d'Opération (SMO) qui structure la conduite efficace d'une opération d'aménagement durable via un comité de pilotage et une équipe technique pluridisciplinaire ;
- ✓ Une approche thématique intervenant à deux échelles, la relation du site avec le reste du territoire et les qualités intrinsèques de l'opération.

Cette démarche HQE-Aménagement™ entreprise par la CAC se concrétisera par l'élaboration d'une charte stratégique et d'une charte opérationnelle de développement durable définissant les orientations du projet en matière économique, sociale et environnementale ainsi que les niveaux de performance à atteindre, les actions à mettre en oeuvre et les indicateurs de suivi.

Les trois axes de la charte qui seront déclinés de façon opérationnelle d'ici fin 2011 sont :

- ✓ Créer de l'emploi et promouvoir un mode de développement exemplaire,
- ✓ Faciliter la vie quotidienne des salariés et des habitants,
- ✓ Créer la première zone « développement durable du territoire ».

Elle sera signée par la CAC, les promoteurs, les entreprises qui s'installeront et les organismes en charge de la commercialisation.

- Un mode de gouvernance innovant

Un comité de suivi de la charte de développement durable sera régulièrement réuni afin de suivre la mise en place des actions et de proposer le cas échéant au comité de pilotage des propositions d'amendement. Ce comité de suivi sera composé des membres suivants : la CCI, le Conseil Régional, l'ADEI, Indre Nature, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Indre, DDT, le référent développement durable de la DREAL, la SFDEC ou future société d'exploitation, l'Association des entreprises et des salariés (à créer), le Conseil de développement CAC-Pays, un habitant désigné par le Conseil Municipal

d'Etretchet, le Vice Président de la CAC en charge du développement durable et le Vice Président de la CAC en charge de l'accès à l'emploi et de l'attractivité du territoire.

Parallèlement, en phase exploitation, une certification ISO 14 001 sera recherchée. Cette démarche passe par la mise en place d'un Système de Management Environnemental dont les objectifs sont de gérer et minimiser les impacts liés à l'aménagement de la zone, maîtriser les coûts de gestion environnementaux, prévenir les incidents, et de fixer un plan d'actions pour améliorer les performances environnementales. Celui-ci concerne toutes les composantes du projet et permettra de formaliser certaines informations telles que les actions à mener, les moyens mis à disposition, les procédures, les responsabilités, les échéances et les éléments de suivi.

## II – Motifs et considérations qui justifient son caractère d'intérêt général

Outre les considérations d'aménagement opérationnel décrites ci-dessus et qui en elles-mêmes relèvent d'une démarche d'intérêt public dans le cadre de la réalisation d'une zone d'activités à vocation économique, la ZAC d'Ozans répond à l'intérêt général de par les objectifs qu'elle s'est fixée :

### **• Pallier le départ du 517eme RT prévue pour mi 2012 et ses répercussions économiques négatives qui vont principalement affecter le territoire de la C.A.C.**

L'étude publiée par l'INSEE en octobre 2009 sur « l'inscription territoriale du 517ème Régiment du Train et de la 12<sup>ème</sup> Base de Soutien Matériel de Neuvy-Pailloux » a démontré que la fermeture du régiment allait engendrer la perte de 1 204 emplois dans l'Indre. Plus globalement, l'INSEE estime à 2 547 le nombre de personnes concernées (salariés et leur famille) dont la moitié résidant sur le territoire de la C.A.C.

La collectivité doit pouvoir s'appuyer sur un projet économique d'envergure pour limiter ces répercussions économiques négatives.

### **• Créer environ 5 000 emplois à l'issue de l'aménagement global :**

Le niveau d'emploi dans l'Indre est à son plus bas niveau depuis 1999. Or l'agglomération de Châteauroux concentre à elle seule 50 % des emplois salariés du département. Le secteur de l'industrie traditionnelle est celui qui connaît les plus fortes difficultés en raison notamment de la concurrence directe des pays à bas coût de main d'œuvre.

Afin d'assurer la pérennité du développement économique local, la C.A.C souhaite, à travers le projet Ozans :

#### **✓ Conforter l'industrie à forte valeur ajoutée et favoriser la reconversion du tissu industriel local**

Le territoire est historiquement spécialisé dans la métallurgie et l'aéronautique. Ce secteur s'est développé plus encore ces dernières années grâce au renforcement de l'activité de la ZIAP (Zone Industrielle Aéroportuaire) de Châteauroux-Déols. Avec l'arrivée de l'école d'ingénieurs « Hautes Etudes d'Ingénieurs Campus Centre » ce pôle aéronautique sera complété par un véritable appui à l'innovation technologique.

Les secteurs industriels traditionnels, notamment ceux liés à l'automobile, ont été violemment affectés par la crise économique. La CAC souhaite donc favoriser une reconversion de son bassin d'emploi vers des secteurs à forte valeur ajoutée. Le

secteur des éco-technologies apparaît comme l'un des plus porteurs pour ces vingt prochaines années.

✓ Développer et renforcer de nouvelles filières économiques à forte valeur ajoutée

Pour assurer son développement économique la C.A.C se positionne également sur des filières novatrices. Les énergies renouvelables et les éco matériaux, les activités tertiaires tels que les Technologies de l'Information et de la Communication, les activités logistiques à haute valeur ajoutée ne sont pas ou peu représentées sur le territoire, bien qu'elles soient vectrices de développement. L'objectif pour chaque secteur d'activités est de créer de véritables filières économiques regroupant des activités de recherche, de production, de commercialisation, de formation et de maintenance.

• **Permettre le maintien des habitants de la C.A.C et favoriser l'arrivée de nouveaux habitants.**

L'un des deux phénomènes observé sur le territoire est le vieillissement de la population. En effet, la part de personnes âgées de 60 ans et plus en 2006 était de l'ordre de 25%. Les projections à 2015 portent à 30% la part des 60 ans et plus (Source Projection OMPHALE – 2007).

L'autre phénomène observé est un solde migratoire négatif des populations jeunes. Ce phénomène s'explique en partie par le déficit de l'offre de formation supérieure et par la faible proportion d'emplois à forte valeur ajoutée proposés.

Le manque d'attractivité du territoire pour les jeunes ménages renforce d'autant plus le phénomène de vieillissement de la population et fragilise le relatif équilibre démographique observé ces dernières années sur le territoire.

Avec la zone d'activités visant la certification HQE – Aménagement™ d'Ozans, la CAC veut proposer un projet d'envergure pour renforcer sa dynamique démographique en attirant de jeunes ménages et repositionner sa dynamique économique à l'échelle régionale.

Le projet a donc pour vocation de :

- ✓ maintenir sur place les familles concernées par la fermeture du 517<sup>ème</sup> RT,
- ✓ offrir des opportunités d'emploi aux habitants de l'agglomération travaillant hors agglomération et envisageant de déménager,
- ✓ favoriser l'arrivée de nouveaux habitants,
- ✓ permettre un renouvellement générationnel par l'accueil et le maintien d'une population jeune.

• **Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire castelroussin et plus largement de l'Indre et du sud régional.**

La Zone d'Aménagement Concerté à vocation économique d'Ozans a donc l'ambition de renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire castelroussin et plus largement celui de l'Indre et du sud régional. Pour ce faire la C.A.C va s'appuyer sur :

### ✓ Un aménagement et une gestion exemplaire

Avec l'augmentation des préoccupations environnementales et des réglementations en vigueur, les entreprises sont de plus en plus sensibles à l'intégration d'objectifs environnementaux dans leur fonctionnement interne. Certaines en ont d'ailleurs fait un argument de vente auprès des consommateurs.

La création d'une zone d'activité HQE permettrait de conquérir de nouveaux marchés économiques en menant une prospection ciblée vers des éco-entreprises souhaitant s'implanter sur un parc d'activités respectueux de l'environnement.

« *Développer l'attractivité du territoire via une économie durable* » apparaît d'ailleurs comme l'un des enjeux stratégiques de l'Agenda 21 adopté par la Communauté d'Agglomération Castelroussine en mai 2009.

Pour accueillir des entreprises dans un cadre attractif et responsable vis-à-vis de l'environnement, la CAC a ainsi décidé de créer un parc d'activités économiques exemplaire : Ozans sera la première zone de la Région engagée dans une démarche de certification Haute Qualité Environnementale (HQE) – Aménagement et l'une des premières au niveau national.

Cette caractéristique, associée à une certification (norme internationale 14001), permettra à la zone d'Ozans de se distinguer à l'échelle nationale et internationale : aujourd'hui en Europe, seule une cinquantaine de parcs d'activités est véritablement engagée dans ce type de démarche et revendique cette certification.

Grâce à une politique volontariste, la C.A.C a pour ambition de rejoindre ce club de pionniers montrant qu'il est désormais possible de concilier activités industrielles et développement durable, de lier compétitivité et emploi au respect de l'environnement. Au-delà des demandes locales, la C.A.C souhaite en effet devenir attractive pour des entreprises d'envergure nationale et internationale.

### ✓ Un rayonnement international

Si le projet a d'abord eu une ambition régionale, avec la volonté de se démarquer des autres agglomérations de la région Centre et celles des régions limitrophes. Il a pris une envergure internationale grâce à l'intérêt de la Fédération de l'Industrie Légère de Chine pour cette zone et sa possible certification HQE – Aménagement <sup>TM</sup>. C'est ainsi qu'en accompagnement du projet communautaire, des accords de coopération ont été signés au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi le 27 novembre 2009 entre la CAC et la Société Sino-Française de Développement Economique de Châteauroux, en présence des Ministres Français et Chinois concernés.

Ce projet de coopération, dont l'ancrage est la ZAC d'Ozans, constitue une véritable opportunité pour l'agglomération castelroussine, et plus largement pour les échanges sino-français. A travers Ozans, un nouveau modèle d'échange commercial entre la Chine et la France peut aboutir :

- Des unités de recherche et de développement sino-françaises pourraient être créées, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et des Technologies de l'Information et de la Communication,
- Le projet de coopération pourrait permettre la création d'une école et/ou d'une université franco-chinoise.







PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011339-0003**

**signé par Philippe MALIZARD, Secrétaire général de la préfecture de l'Indre  
le 05 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Direction de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales**

Renouvellement de l'habilitation dans le  
domaine funéraire de M. HYVERNAT

**ARRETE N° 2011339-0003 du 5 décembre 2011**

Portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de M. HYVERNAT

**Le Préfet de l'Indre  
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R.2223-62 .

Vu le décret n° 95-330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire ;

Vu l'arrêté n° 2005-E-376 du 8 février 2005 portant habilitation dans le domaine funéraire de Monsieur William HYVERNAT ;

Vu la demande de renouvellement formulée par Monsieur William HYVERNAT à St Benoit du Sault ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

**ARRETE**

**Article 1er** : l'entreprise individuelle de service funéraire exploitée par Monsieur William HYVERNAT, située à St Benoit du Sault – rue Emile Guinnepain - est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national les activités funéraires suivantes :

- fourniture de personnel et des objets de prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux d'imprimerie et de la marbrerie funéraire.

**Article 2** : Le numéro de l'habilitation est 05-36-10

**Article 3** : la durée de la présente habilitation est fixée à **SIX ans**.

Deux mois avant cette échéance, le prestataire habilité devra déposer un dossier complet de renouvellement auprès de mes services.

**Article 4** : La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux, adressé à M. Le Préfet de l'Indre (place de la victoire et des alliés – BP 583 – 36019 CHATEAUROUX CEDEX) ou d'un recours hiérarchique adressé au ministère compétent dans le domaine considéré.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges (1 cours Vergniaud – 87000 LIMOGES).

Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

**Article 5** : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.



PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2011340-0002**

**signé par Xavier PÉNEAU, Préfet de l'Indre  
le 06 Décembre 2011**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
Service de Coordination et d'Evaluation de l'Action Départementale**

arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté du 6 décembre 2010, portant délégation de signature de Madame Michèle GOMONT-JACQUEMIN, directrice de la réglementation, des libertés publiques et des collectivités locales.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'INDRE

SECRETARIAT GENERAL

Secrétariat général aux affaires départementales

ARRETE N° 2011340-0002 du 6 décembre 2011

portant modification de l'arrêté n° 2010340-0010 du 6/12/2010  
portant délégation de signature à Madame Michèle GOMONT-JACQUEMIN,  
Directrice de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales.

**Le Préfet de l'Indre,  
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010340-0010 du 6 décembre 2010 portant délégation de signature à Madame Michèle GOMONT-JACQUEMIN, Directrice de la Réglementation, des Libertés Publiques et des Collectivités Locales ;

Vu le courrier du Secrétaire général du 21 novembre 2011, nommant Monsieur Jean-Michel FIDANZI en tant qu'adjoint au chef du bureau des collectivités locales et du contrôle de légalité à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

Vu la note de service du Secrétaire général du 21 novembre 2011, nommant Monsieur Dominique MERY en tant qu'adjoint au chef du bureau de la nationalité et de l'intégration à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011 ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'arrêté préfectoral du 6 décembre 2010 est modifié dans son article 2 comme suit :

#### **1- Dernier alinéa du a) :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie BOURRAT, chef du Bureau de la nationalité et de l'intégration, délégation est donnée à **Monsieur Dominique MERY**, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au chef du bureau.

**2- Dernier alinéa du c) :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie PINARD, chef du Bureau des collectivités locales et du contrôle de légalité, délégation est donnée à **Monsieur Jean-Michel FIDANZI**, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au chef de bureau.

**Article 2** : Le reste de l'arrêté du 6 décembre 2010 est sans changement.

**Article 3** : le Secrétaire général de la préfecture de l'Indre et la directrice de la DRLPCL sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre et notifié aux intéressés.



Xavier PÉNEAU